



LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

FORTIFICATIONS- DE-QUÉBEC

Plan directeur



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DES

FORTIFICATIONS- DE-QUÉBEC

PLAN DIRECTEUR

Unité de gestion de Québec

Octobre 2007

Avant-propos



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et de plaisir, où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité et notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, présentent à la population canadienne et aux visiteurs des occasions uniques d'explorer le Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer la conservation de tous ces lieux remarquables.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document, pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec.

Le ministre de l'Environnement,

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "John Baird".

John Baird

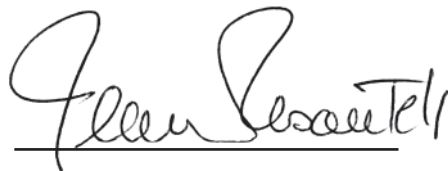
**Lieu historique national du Canada des
Fortifications-de-Québec**

P L A N D I R E C T E U R

APPROBATION RECOMMANDÉE PAR :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alan Latourelle', written over a horizontal line.

Alan Latourelle
Directeur général de l'Agence
Parcs Canada

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Desautels', written over a horizontal line.

Jean Desautels
Directeur
Unité de gestion de Québec
Parcs Canada

Table des matières

1. Introduction.....	9
1.1 Le mandat de Parcs Canada	9
1.2 Le cadre et les objectifs du plan directeur d'un lieu historique national.....	10
1.3 Le processus de planification des Fortifications-de-Québec	11
2. Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec	13
2.1 Les motifs de la désignation	13
2.2 Le lieu désigné et le lieu administré.....	14
2.3 Un peu d'histoire.....	15
2.4 Importance des Fortifications-de-Québec dans le réseau des lieux historiques nationaux du Canada	16
3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative	25
4. Les ressources culturelles et les messages.....	27
4.1 Les ressources d'importance historique nationale.....	27
4.2 Les messages d'importance historique nationale à communiquer au public.....	33
4.3 Les ressources culturelles et les messages non liés aux motifs de la désignation.....	34
5. La situation actuelle	37
5.1 L'intégrité commémorative.....	37
5.2 Le visiteur	54
5.3 Les fortifications dans la ville	59
6. Les objectifs.....	65
6.1 Les objectifs stratégiques	65
6.2 Les objectifs définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative	67
7. Un regard sur l'avenir : les Fortifications-de-Québec vers 2020	71
8. Les mesures préconisées pour réaliser la vision	73
8.1 Assurer l'intégrité commémorative	73
8.2 Offrir au visiteur une expérience mémorable	80

9. Mise en œuvre et participation du public.....	85
9.1 La mise en œuvre.....	85
9.2 La participation du public.....	87
10. Sommaire de l'évaluation environnementale	89
10.1 Contexte	89
10.2 Approche méthodologique.....	89
10.3 Portée	89
10.4 Conformité aux politiques	90
10.5 Sources d'impact et atténuation	90
10.6 Impacts résiduels.....	91
10.7 Conclusion.....	91
Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence	93
Comité de planification	97

1. Introduction

Le premier plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec a été publié en 1988. Depuis sa parution, le paysage urbain défini par la ceinture fortifiée a beaucoup évolué. Les efforts soutenus de la Ville de Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Commission de la capitale nationale du Québec, de la Commission des champs de bataille nationaux, du ministère de la Défense nationale et de Parcs Canada ont permis d'accentuer la mise en valeur des attraits culturels et patrimoniaux de l'arrondissement historique.

En 1998, Parcs Canada devenait une agence gouvernementale au service des Canadiens. Dans les lieux historiques nationaux qu'elle administre, l'Agence s'est vue depuis confrontée à de nouveaux enjeux : intégrité commémorative, coopération et gestion partagée, tourisme patrimonial, génération de revenus... autant de mots-clés qui traduisent les défis auxquels Parcs Canada doit aujourd'hui faire face. En outre, tous les cinq ans, l'Agence Parcs Canada doit réviser les plans directeurs des lieux historiques et des parcs nationaux dont elle a la garde.

Aussi, le temps est venu pour Parcs Canada de renouveler sa vision de l'avenir des Fortifications-de-Québec, de prendre en compte les réalités nouvelles et de reconsidérer sous cet éclairage neuf certaines de ses orientations antérieures.

1.1 Le mandat de Parcs Canada

Agence fédérale relevant de la ministre de l'Environnement, Parcs Canada a pour mission d'assumer le mandat national et international du Canada en matière de



**Les fortifications de Québec,
un lieu historique national du Canada**
Parcs Canada / L. Delisle

reconnaissance et de conservation du patrimoine. Qu'elle agisse de façon directe ou indirecte, l'Agence s'acquitte de son rôle en protégeant et en mettant en valeur divers aspects représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada. Son but est d'en assurer l'intégrité écologique ou commémorative et d'en favoriser la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à obtenir l'appui du public à la réalisation de son mandat et de ses objectifs.

L'un des résultats les plus tangibles de l'action de Parcs Canada s'exprime dans le réseau des lieux historiques nationaux, auquel se rattache le lieu historique national des Fortifications-de-Québec. En vertu de la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, Parcs Canada doit répondre aux objectifs suivants :

- Favoriser la connaissance et l'appréciation de l'histoire du Canada grâce à un programme national de commémoration historique.

-
- Assurer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada et, à cette fin, les protéger et les mettre en valeur pour le bénéfice, l'éducation et la jouissance des générations actuelles et futures, avec tous les égards que mérite l'héritage précieux et irremplaçable que représentent ces lieux et leurs ressources.
 - Encourager et appuyer les initiatives visant la protection et la mise en valeur d'endroits d'importance historique nationale qui ne sont pas administrés par Parcs Canada¹.

1.2 Le cadre et les objectifs du plan directeur d'un lieu historique national

Soumis aux lois et règlements en vigueur, le plan directeur d'un lieu historique national est préparé en vertu du paragraphe 32.(1) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998). Il traduit pour le lieu les *Principes directeurs et*

*politiques de gestion de Parcs Canada*², et en particulier la *Politique sur les lieux historiques nationaux*, la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine* et la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*³. Il doit aussi tenir compte des objectifs stratégiques de l'Agence et faire appel à la participation du public. Le plan directeur exprime donc, à l'échelle d'un lieu historique, les obligations et les engagements de Parcs Canada tout en tenant compte des préoccupations et des points de vue du public.

Parcs Canada administre 155 lieux historiques nationaux à travers le pays, dont 28 au Québec. Chacun de ces lieux doit être pourvu d'un plan directeur dont le but est de présenter la vision et les orientations adoptées par l'Agence pour une période donnée afin, avant tout, de le faire progresser vers l'intégrité commémorative, mais aussi d'améliorer l'expérience de ses visiteurs, tout en favorisant son intégration dans le milieu. Le plan directeur a également pour objectif d'assurer l'application des principes et de la pratique de la gestion des ressources culturelles.

1. Patrimoine canadien, Parcs Canada, « Politique sur les lieux historiques nationaux », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, p. 73.

2. Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, op. cit.

3. Aux fins de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*, une ressource culturelle est « une œuvre humaine, ou un endroit présentant des signes évidents d'activités humaines ou ayant une signification spirituelle ou culturelle, dont la valeur historique a été reconnue » (*Ibid.*, p. 103). Cette politique prescrit l'application de principes de valeur, d'intérêt du public, de compréhension, de respect et d'intégrité à la gestion des ressources culturelles. En outre, elle exige que les ressources d'un lieu soient recensées et évaluées et que leur valeur soit prise en compte dans toutes les interventions qui pourraient les affecter, même dans le cadre de contrats, de permis ou d'autres ententes.

1.3 Le processus de planification des Fortifications-de-Québec

Le plan directeur des Fortifications-de-Québec a été préparé par un groupe de travail multidisciplinaire formé de professionnels et de gestionnaires de l'unité de gestion de Québec et du Centre de services du Québec de Parcs Canada et en comptant sur la participation du public. Entrepris en 1999, le processus de planification a été interrompu, notamment, par la nécessité d'obtenir de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada une confirmation des raisons de la désignation et des limites du lieu désigné. Lorsque l'exercice a repris, en 2004, le plan directeur de 1988 a été passé en revue. Le comité de planification a scruté l'état actuel du lieu⁴, convenu des problématiques en présence, esquissé une vision du lieu dans une quinzaine d'années et suggéré des mesures pour la réaliser. La vision et les mesures de gestion proposées

ont été enrichies à partir des commentaires venant de la population et des principaux partenaires et intervenants du milieu qui ont participé à la consultation publique. Le plan a également bénéficié d'une évaluation environnementale stratégique. Révisé par le bureau national et certifié par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, le plan directeur a ensuite été approuvé par la ministre de l'Environnement et déposé devant le Parlement. Conformément aux dispositions du paragraphe 32.(2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), le plan sera revu en 2011.

4. L'intégrité commémorative du lieu historique national des Fortifications-de-Québec n'a pas encore été évaluée dans le cadre du processus formel maintenant en vigueur à Parcs Canada. De plus, le portrait de l'état des ressources et de leur documentation publié dans le *Rapport sur l'état des parcs de 1997* (Parcs Canada, Ottawa, 1998) est dépassé. Aussi, les informations concernant l'état du lieu proviennent des divers rapports, études et bases de données disponibles localement de même que des connaissances du personnel de l'unité de gestion de Québec, et notamment du lieu même, et du Centre de services du Québec.

2. Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec

2.1 Les motifs de la désignation

Les fortifications de Québec ont été déclarées d'importance historique nationale par le gouvernement canadien en 1948, bien que certains éléments de l'ensemble aient été désignés dès 1920. En décembre 2000, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada formulait ainsi les motifs de la désignation :

- Ce lieu commémore le système défensif mis en place entre 1608 et 1871 à Québec, principale place forte du Canada à l'époque coloniale.
- La commémoration renvoie à un concept d'ensemble qui englobe à la fois les ouvrages de défense et leur histoire, qu'il s'agisse des fortifications proprement dites ou des autres composantes, tels les portes, corps de garde, poudrières, entrepôts, casernes et espaces à vocation militaire.



L'Esplanade, à l'intérieur des murs, vers 1832

W. Walton, d'après R. A. Sproule / Bibliothèque et Archives Canada, C-2636

2.2 Le lieu désigné et le lieu administré

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec s'étend sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, dans les villes de Québec et de Lévis. Il réunit toutes les composantes du système défensif de Québec à l'époque coloniale. Ainsi, à Québec, il couvre la presque totalité de l'arrondissement historique et plusieurs autres sites, tant dans la haute-ville que dans la basse-ville : sur les plaines d'Abraham, entre celles-ci et la rivière Saint-Charles, à Limoilou et dans l'arrondissement de Beauport, le long du Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Montmorency. À Lévis, le lieu inclut notamment une bande de terrain disposée en arc de cercle entre le boulevard de la Rive-Sud et le fleuve, dans l'arrondissement Desjardins. (Cartes 1 et 2)

Parcs Canada administre un fort pourcentage des ouvrages, des bâtiments et des sites archéologiques qui font partie du lieu historique national des Fortifications-de-Québec. La plupart lui ont été transférés à partir de 1951 par le ministère de la Défense nationale du Canada, qui gère toujours d'autres immeubles qui font partie du lieu historique. Les autres composantes du lieu relèvent du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, de la Commission des champs de bataille nationaux, du gouvernement du Québec, de la Ville de Québec ou de propriétaires privés. La Commission de la capitale nationale du Québec, la Ville de Québec, l'Hôtel-Dieu de Québec et le Musée de la civilisation ont la responsabilité de ressources qui sont sous

l'autorité du gouvernement du Québec. Toutefois, certains secteurs qui dépendent de l'Hôtel-Dieu de Québec – la tenaille des Nouvelles Casernes, le coteau de la Potasse et le champ de parade du Parc-de-l'Artillerie – sont gérés par Parcs Canada en vertu d'un bail de 42 ans (emphytéose). (Carte 3)

Ce plan directeur traitera de l'ensemble des composantes du « lieu désigné » par le gouvernement canadien à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, peu importe qui les gère ou à qui elles appartiennent. Toutefois, le plan s'intéressera plus particulièrement au « lieu administré », formé comme son nom l'indique des composantes du lieu désigné qui sont gérées par Parcs Canada⁵, c'est-à-dire :

- les remparts qui ceinturent le Vieux-Québec, y compris la poudrière et les terrains de l'Esplanade de part et d'autre du mur;
- le Parc-de-l'Artillerie;
- la portion des remparts associée au lieu historique du Parc-Montmorency;
- le mur de front de la terrasse Dufferin, même à l'intérieur du lieu désigné du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis;
- les propriétés de Parcs Canada dans la falaise et à l'est de la Place George-V;
- le flanc casematé⁶, la contrescarpe (mur extérieur) et l'entrée en serpentins de la Citadelle, bien qu'ils fassent partie du lieu désigné du lieu historique national de la Citadelle-de-Québec. (Carte 3)

5. À l'exclusion des composantes du lieu qui sont des lieux historiques nationaux en soi et qui ont leur propre plan directeur.

6. Bâtiment voûté fournissant un 2^e niveau de tir, dans le fossé de la courtine Saint-Louis, à l'avant du rempart.



Le flanc casematé de la Citadelle
Parcs Canada / L. McNicoll

Des mesures de sensibilisation visant les propriétaires des autres parties du lieu désigné seront néanmoins énoncées, afin d'inciter ceux-ci à contribuer positivement à l'intégrité commémorative et à l'expérience du visiteur.

2.3 Un peu d'histoire

L'histoire du système défensif de Québec est intimement liée à la topographie du site choisi par Champlain en 1608 pour y établir son comptoir : une étroite bande de terre longe le fleuve au pied d'un promontoire qui commande les environs et assure une défense naturelle sur deux côtés, le troisième côté, ouvert sur la campagne, étant le plus vulnérable. On craint les Autochtones, mais aussi les concurrents britanniques. Aussi, à partir de la construction de la première Habitation de Champlain, les deux fronts avantagés sont renforcés peu à peu par une série d'ouvrages militaires tels les forts Saint-Louis, érigés respectivement en 1620, 1626, 1636 et 1692 sur la crête de la falaise, des batteries et réduits intégrés aux principaux édifices de la ville et des batteries aménagées sur le bord de l'eau et des falaises. Outre la batterie Royale, qui a été reconstruite sur ses ruines, la plupart de ces ouvrages subsistent aujourd'hui à l'état de vestiges. Pour défendre la ville du côté ouest, le major Provost édifiera une première enceinte en 1690, qui sera rapidement remplacée par un rempart bastionné. Sous l'impulsion des Beaucours, Levasseur de Neré et Chaussegros de Léry, le tracé de

ce dernier aura été modifié trois fois avant d'être implanté à son emplacement actuel, qui enclôt les hauteurs du Cap Diamant. Le cavalier du Moulin, la redoute Dauphine, les Nouvelles Casernes et la poudrière du bastion du Cap, toujours debout, comptent aussi parmi les nombreux bâtiments et ouvrages mis en place au Régime français en soutien à la défense. D'autres éléments, tels des redoutes et poudrières, des casemates, murs de garde et retranchements, y compris ceux installés le long de la rivière Saint-Charles et sur la rive nord du Saint-Laurent en 1759, ont laissé des vestiges révélateurs du système défensif de cette période.

Après la Conquête, les Britanniques aménagent sur les hauteurs du cap une « citadelle temporaire » (Twiss 1778-1783), puis une citadelle permanente (Durnford 1819-1832). Suivant le plan de défense de Gothaer Mann, ils complètent aussi l'enceinte de la ville, construisent des ouvrages avancés au-devant du rempart et occupent les hauteurs d'Abraham avec des tours Martello. Ils érigent aussi, pour répondre à leurs besoins, des édifices tels que des poudrières, des corps de garde, des entrepôts, des ateliers, des logements, un hôpital militaire et de nombreuses dépendances. Ils consolident le secteur de casernement désormais appelé le parc de l'Artillerie. À l'apogée de la place forte, plus de quarante pour cent de l'aire de la vieille ville définie par le rempart sont sous contrôle militaire. Entre 1865 et 1872, les Britanniques, réagissant à la menace américaine, fortifient la pointe Lévy, sur la rive sud, au moyen de trois forts.

À la suite du départ de l'armée britannique en 1871, les militaires canadiens réutilisent plusieurs bâtiments et ouvrages, tels la citadelle de Québec et les forts de Lévis. Pour sa part, le parc de l'Artillerie abritera la Cartoucherie de Québec – qui deviendra par la suite l'Arsenal fédéral – jusqu'en 1964. Quant aux remparts alors en place à Québec, ils seront sauvegardés grâce, entre autres, à l'intervention de lord Dufferin.

2.4 Importance des Fortifications-de-Québec dans le réseau des lieux historiques nationaux du Canada

Le gouvernement canadien veille à ce que tout l'éventail de l'histoire humaine du Canada soit représenté dans le réseau des lieux historiques nationaux. Le programme national de commémoration a ainsi développé un cadre thématique dans lequel s'inscrivent les quelque 915 lieux, 590 personnages et 365 événements⁷ de notre histoire qui ont été jusqu'à maintenant reconnus d'importance nationale. Les désignations sont effectuées par le ministre responsable de Parcs Canada, à la recommandation de la Commission des lieux et monuments historiques.

En jouant le rôle qu'il s'est donné dans le domaine de la commémoration historique, le gouvernement fédéral reconnaît qu'un sens indéfectible du passé constitue un gage de confiance dans l'avenir. Nos lieux historiques nationaux sont des symboles marquants de notre identité. Ils constituent un legs irremplaçable que l'on ne peut laisser perdre, que l'on soit un parlementaire ou un simple citoyen, que l'on habite dans les environs d'un lieu ou à l'autre bout du pays.

Parmi les thèmes du *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, les Fortifications-de-Québec illustrent d'abord et avant tout le thème « Gouverner le Canada », à travers le sous-thème « L'histoire militaire et la défense ». Le lieu partage cette thématique avec de nombreux autres lieux historiques nationaux du Canada, notamment ceux de la Forteresse-de-Louisbourg, de la Citadelle-de-Halifax et du Fort-Henry à Kingston. Plus près de nous, il est ainsi associé, entre autres, aux lieux historiques du Fort-Chambly et du Fort-Lennox.

Par ailleurs, plusieurs composantes des Fortifications-de-Québec ont fait l'objet d'autres désignations officielles. Ainsi, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a reconnu spécifiquement l'importance historique nationale des forts de Lévis (1920), du parc Montmorency (1949), de la maison Maillou (1958), du Cercle de la Garnison (1999) et des forts et châteaux Saint-Louis (2001), des tours Martello (1920), de la citadelle de Québec (1946), du logis d'officiers, 57-63 rue Saint-Louis (1969) et d'une partie du Manège militaire (1986). Les raisons de la désignation de la plupart de ces lieux historiques ne se limitent pas à la commémoration du système défensif. Les cinq premiers, qui sont gérés par Parcs Canada, sont dotés chacun d'un plan directeur distinct de celui des Fortifications-de-Québec.

En outre, plusieurs édifices qui se trouvent à l'intérieur du lieu désigné, mais qui ne sont ni associés au système défensif ni administrés par Parcs Canada, telle la maison Sewell, ont vu, au fil des ans, leur importance historique nationale reconnue par le gouvernement canadien.

Enfin, le cœur du lieu désigné fait également partie de l'arrondissement historique de Québec, créé en 1963-1964 par le gouvernement du Québec. Agrandi en 1983, l'arrondissement a été déclaré « site du patrimoine mondial » par l'UNESCO, en 1985. Cette inscription sur la prestigieuse liste tient au fait que Québec est non seulement le berceau de la civilisation française en Amérique, mais aussi la seule ville fortifiée en Amérique du Nord qui a conservé son enceinte. Il a été reconnu qu'au cours de son évolution, la ville fortifiée a conservé l'authenticité de ses composantes historiques essentielles, plus précisément au niveau de l'organisation spatiale urbaine et de l'architecture.

7. Site Internet de Parcs Canada.

LÉGENDE

- Limites du lieu désigné
- Ressources associées au système défensif à l'extérieur du Vieux-Québec (aperçu)







3. Une notion fondamentale : l'intégrité commémorative

L'intégrité commémorative est un concept utilisé par Parcs Canada qui décrit le bon état et le caractère global⁸ d'un lieu historique national. Il s'agit de l'état souhaité pour ce lieu. Un lieu historique national possède une intégrité commémorative lorsque :

- les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national ne sont pas endommagées ou menacées;
- les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont efficacement communiqués au public;
- les valeurs patrimoniales du lieu (y compris celles qui ne sont pas liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national) sont respectées dans toute décision ou action ayant une incidence sur le lieu⁹.

L'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des Fortifications-de-Québec a été approuvé en 2004. Outre les raisons de la désignation, l'énoncé précise l'étendue du lieu désigné. Il présente également les ressources culturelles immobilières et mobilières en présence et les valeurs qui leur ont été associées. Les messages de

commémoration qui doivent être communiqués au public y sont aussi exposés. Des objectifs sont enfin énoncés, qui décrivent l'état souhaité tant en matière de protection des ressources culturelles que de diffusion et permettent d'évaluer la progression du lieu vers l'intégrité. C'est à partir de la comparaison de cet état désiré avec la situation existante que sont définies, dans le plan directeur du lieu, les orientations à adopter et les mesures de gestion à employer pour assurer la conservation et la mise en valeur de celui-ci.



Un guide en costume d'époque anime une visite du salon du logis d'officiers du Parc-de-l'Artillerie, décoré et meublé à l'ancienne
Parcs Canada / E. Kedl

8. Réfère à l'intégralité, à la totalité quantitative et qualitative du lieu et de ses composantes.

9. Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, p. 2.

4. Les ressources culturelles et les messages

4.1 Les ressources d'importance historique nationale

Ces ressources ont été reconnues comme symbolisant ou caractérisant l'importance historique nationale du lieu historique des Fortifications-de-Québec, puisqu'elles sont associées aux raisons de sa désignation. Plusieurs d'entre elles sont également porteuses d'autres valeurs patrimoniales.

4.1.1 L'ensemble du lieu désigné

Ainsi que l'a précisé la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, le lieu désigné des Fortifications-de-Québec ne se limite pas aux « vieux murs » qui enserrant l'ancienne ville haute de Québec. (Cartes 1, 2 et 4) Le lieu désigné comprend, à travers la ville, plusieurs éléments de paysage, des bâtiments, des ouvrages défensifs et des aménagements à vocation militaire, un très grand nombre de vestiges archéologiques visibles et enfouis de même qu'une riche collection d'objets.

4.1.2 Les ressources culturelles in situ

Le lieu désigné compte un ensemble complexe d'ouvrages militaires associés directement à la défense de la ville (murs d'enceinte, portes, poudrières, corps de garde, batteries, etc.). Les innombrables autres ressources témoignant de la vie militaire au cours de toute la période coloniale concernent le logement des militaires (casernes, logis d'officiers, résidences des dirigeants coloniaux), les services essentiels à la garnison (tous les bâtiments de services tels que cuisines, latrines, ateliers d'artisans, armureries, en-

trepôts, champs de tir et de parade, écuries, etc.) et les infrastructures nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble (alimentation en eau, élimination des eaux usées, drainage, voies de communication, etc.). Ces ressources du patrimoine bâti et archéologique rendent compte de près de 400 ans d'histoire, et leur localisation témoigne de la préoccupation des militaires, tant français que britanniques, de faire de Québec une véritable place forte.

Certaines des composantes du système défensif ont été modifiées au cours de leur histoire, d'autres subsistent dans le sol à l'état de vestiges archéologiques alors que dans d'autres cas, il ne reste que le site sur lequel elles avaient été implantées; cependant, le passé nous a livré suffisamment d'éléments pour qu'on puisse encore de nos jours saisir et goûter le caractère fortifié de Québec.



Le mur de front de la terrasse Dufferin, construit sur un ancien mur de défense
Parcs Canada / P. Cloutier

Les ressources in situ peuvent être regroupées dans les grands ensembles suivants : l'enceinte fortifiée dont le tracé est encore visible et le Parc-de-l'Artillerie, dont la plupart des ressources sont gérées par Parcs Canada; les autres ouvrages et bâtiments à vocation militaire situés en haute-ville; les ouvrages défensifs et à fonction militaire de la basse-ville, dont la majorité appartiennent à des tiers; les forts de Lévis, un lieu historique national du Canada dont une composante est administrée par Parcs Canada¹⁰.

L'enceinte et le Parc-de-l'Artillerie

L'enceinte

L'enceinte comprend d'abord le rempart ouest, qui se déroule des hauteurs du Cap-Diamant jusqu'au coteau de la Potasse. Cet ouvrage de terre revêtu de maçonnerie forme plusieurs bastions et courtines au-devant desquels ont été aménagés des ouvrages extérieurs tels le fossé, la contrescarpe, des casemates, des tenailles et des ravelins, selon les règles de l'art de la fortification bastionnée. Le rempart est surmonté d'un parapet ponctué d'embrasures à canon. Près de la porte Saint-Louis, des deux côtés du mur, s'étend le terrain de l'Esplanade sur lequel, du côté intérieur, une poudrière est adossée au rempart.

L'enceinte relie ensuite le coteau de la Potasse au secteur des forts et châteaux Saint-Louis. Cette enceinte nord-est consiste en un mur de maçonnerie construit à même l'escarpement et ponctué de bastions et de nombreuses batteries. Elle comprend le mur de la tenaille des Nouvelles-Casernes et les ouvrages défensifs situés au parc Montmorency. Dans le secteur des forts et châteaux Saint-Louis, elle inclut, outre les ressources de ce lieu historique national¹¹, les vestiges de la batterie *Carronade* et de ses corps de garde successifs de même que ceux de la maison et des dépendances occupées par le major Eliot. Enfin, l'enceinte est bouclée, à l'angle sud-ouest de son parcours, par la Citadelle-de-Québec¹².

Notons que sur tout le tracé de l'enceinte, des ouvrages de fortification antérieurs et d'anciens bâtiments utilitaires sont occultés par les ouvrages visibles actuellement.

Valeur patrimoniale reconnue non liée aux motifs de la désignation

Le rempart ouest actuel, avec ses nouvelles ouvertures, vis-à-vis des rues Dauphine et McMahon, ses portes à caractère romantique et ses ouvrages extérieurs nivelés entre les bastions Saint-Jean et Saint-Louis, témoigne de l'œuvre de conservation de lord Dufferin. Comme le rempart ouest, le mur nord-est, abaissé à hauteur d'appui après le départ de l'armée britannique, témoigne du boulevard de ceinture prévu par lord Dufferin dans son plan de conservation des fortifications.

10. Pour un aperçu des ressources in situ, des paysages et des collections des forts de Lévis, voir l'« Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national des Forts-de-Lévis (Lévis, Québec) », Parcs Canada, Québec, 2002, 28 pages et annexes.

11. Pour un aperçu des ressources in situ, des paysages et des collections des Forts-et-Châteaux Saint-Louis, voir l'« Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux Saint-Louis (Québec, Québec) », Parcs Canada, Québec, 2004, 21 pages et annexes.

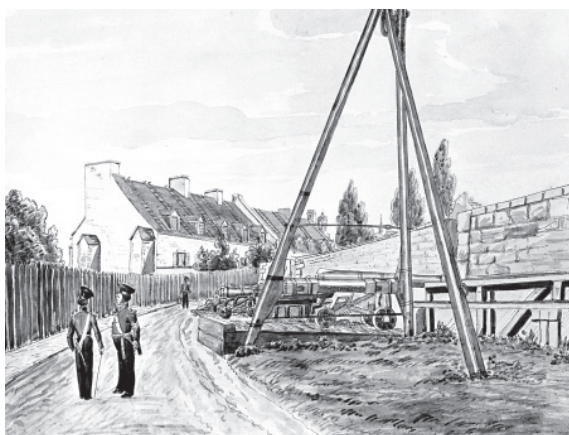
12. On trouvera la présentation des ressources in situ, des paysages et des collections de la Citadelle dans l'« Énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national du Canada de la Citadelle-de-Québec (Québec, Québec) », Parcs Canada, Québec, 2006, 23 pages et annexes.

Le Parc-de-l'Artillerie

Au Parc-de-l'Artillerie, les ressources d'importance historique nationale sont d'abord liées au casernement et à l'entreposage. Les ressources les plus connues sont la redoute Dauphine, le logis d'officiers, les Nouvelles Casernes et le logis des soldats mariés, le mur et le corps de garde de même que l'entrepôt d'affûts de canon. De nombreux vestiges associés aux services (latrines, salle d'ablution, cuisines, écuries, forges, ateliers, etc.) et aux infrastructures font aussi partie de ces ressources.

Valeur patrimoniale reconnue non liée aux motifs de la désignation

Le Parc-de-l'Artillerie témoigne de l'Arsenal de Québec, qui en a occupé tout le territoire et les bâtiments du début des années 1880 jusqu'en 1964.



La redoute Dauphine, des canons montés sur des plates-formes et une banquette de bois permettant aux soldats de tirer au-dessus du parapet

Bibliothèque et Archives Canada, C-12536 /
James P. Cockburn, 1829

Composantes du lieu désigné à l'extérieur de l'enceinte et du Parc-de-l'Artillerie – haute-ville

Parmi les ouvrages, complexes défensifs et bâtiments de la haute-ville qui ne font pas partie de l'enceinte « actuelle » ni du Parc-de-l'Artillerie, se trouvent, intra-muros, les anciennes enceintes, le cavalier du Moulin et de nombreux ouvrages temporaires, la place d'Armes, la cour des ingénieurs (dans le secteur du Cercle-de-la-Garnison), les casernes Connaught et des Jésuites, des logis d'officiers, d'ingénieurs et d'autres militaires de carrière (Maison-Maillou, 57-63, rue Saint-Louis, Mont-Carmel et autres maisons louées pour loger les officiers) et l'hôpital de la Garnison. À l'extérieur des murs, sur les hauteurs d'Abraham, d'autres ressources telles que des batteries, redoutes et blockhaus, le *King's Field*, les tours Martellos et leurs annexes, les quartiers des subalternes, des officiers et des gardiens, le jardin du Commandant, l'hospice militaire, le champ de courses, le laboratoire, le manège militaire de 1854, le *Riding School* et les *District Commanding Quarters* font aussi partie du lieu désigné.

Composantes du lieu désigné à l'extérieur de l'enceinte et du Parc-de-l'Artillerie – basse-ville

À la basse-ville, le lieu désigné inclut les vestiges des Habitations de Champlain et de leurs dépendances, de plusieurs batteries de canon, retranchements et redoutes remontant au Régime français, des nombreux ouvrages militaires du quartier du Palais, du réduit de l'Intendance, de ses nombreux bâtiments et de ses aménagements de même que des propriétés et des jardins militaires britanniques de l'enclos de l'ancien palais.

4.1.3 Les paysages et les points de vue significatifs

Les composantes du paysage témoignent encore des caractéristiques géographiques et topographiques qui, en offrant une défense naturelle exceptionnelle, ont justifié le choix du lieu pour y fonder Québec. De grands traits de l'urbanisme militaire de l'Ancien Régime, tels le plan radial du XVII^e siècle et le plan orthogonal du XVIII^e siècle, sont toujours perceptibles dans le paysage du Vieux-Québec. Enfin, le paysage tapissé de murs défensifs, de bâtiments militaires, de places d'armes, d'esplanades, d'artères militaires, de secteurs de casernement et d'entreposage de munitions et de tout l'attrail d'artillerie des XVIII^e et XIX^e siècles évoque avec force « un passé urbain rythmé par le tambour »¹³.

L'énoncé d'intégrité commémorative liste plusieurs éléments du paysage qui rappellent ou symbolisent la place forte : la falaise et son interrelation spatiale et visuelle avec le fleuve et l'embouchure de la rivière Saint-Charles; la batterie Royale; la côte de la Montagne; l'enceinte nord-est, avec ses batteries et ses bastions qui dominent la falaise; le rempart ouest et sa relation avec la topographie de Québec; la Citadelle et la morphologie du terrain qui rappelle la citadelle temporaire sur les Plaines d'Abraham; le Mont-Carmel et les vestiges de la fortification de 1710; la place d'Armes et les rues Saint-Louis et Sainte-Anne convergentes; le plan orthogonal du XVIII^e siècle et la place d'Armes devant le *Morrin College*; l'esplanade derrière le bastion des Ursulines; les rues des Remparts et d'Auteuil, qui longent les remparts au nord-est et à l'ouest; les tours Martello, qui dominent les hauteurs d'Abraham et le coteau Sainte-Geneviève; le fort n° 1 et les vestiges du fort n° 3 à Lévis.

De nombreux points de vue sont importants, notamment ceux qui permettaient le fonctionnement des ensembles défensifs et ceux qui donnent la possibilité d'illustrer les grands principes de flanquement et de défilement ou qui offrent des vues de commandement. D'autres points de vue rappellent des vues de l'époque coloniale sur des éléments du système défensif. D'autres enfin permettent de mieux saisir dans le paysage d'aujourd'hui les éléments constitutifs de la place forte. De façon générale, tous les points de vue sur le fleuve depuis le sommet de tous les ouvrages défensifs de même que tous les points de vue sur la falaise et les fortifications à partir du fleuve ont été considérés comme significatifs.

4.1.4 Les collections

Si de nombreuses composantes des collections ethnologique et archéologique du lieu historique national des Fortifications-de-Québec relèvent de Parcs Canada, nombre d'entre elles appartiennent à des tiers.



Quelques objets retrouvés dans des latrines
des Nouvelles Casernes
Parcs Canada / J. Jolin

13. Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec (Québec, Québec) », Québec, 2004, p. 14.

La collection ethnologique

La collection ethnologique du lieu comprend de nombreux objets, pièces d'artillerie, projectiles et équipements. On y trouve également trois artefacts tout à fait exceptionnels : deux écus armoriaux du roi de France¹⁴ et le plan-relief de Québec¹⁵.

Quelque 1000 pièces d'artillerie coloniale ont été recensées dans le lieu désigné, la plupart in situ. La variété et le grand nombre de pièces d'artillerie de la période coloniale britannique constituent un témoignage éloquent de l'importance de la place forte de Québec au milieu du XIX^e siècle. Près de 97 % des quelque 350 pièces d'artillerie, boulets et parcs à boulets appartenant à Parcs Canada se trouvent en place sur la promenade des remparts et au Parc-de-l'Artillerie.

Pour leur part, les écus, en plus d'illustrer la finesse de l'art de Noël Levasseur, sont aussi porteurs d'une valeur symbolique rappelant l'autorité royale française sur Québec jusqu'en 1759. Quant au plan-relief Duberger, il témoigne des importants travaux de réfection et de construction prévus au système défensif de Québec au début du XIX^e siècle et de la façon dont les ingénieurs militaires les ont planifiés. Il est en vitrine au Centre d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie.

La collection archéologique

Le lieu administré de même que les lieux historiques nationaux des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, de la Maison-Maillou, du Cercle-de-la-Garnison-de-Québec et du 57-63, rue Saint-Louis et des sites tels que Place-Royale, l'îlot du Palais, l'îlot Hunt, le Musée de la civilisation, le secteur des maisons de la côte du Palais et le parc des Champs-de-Bataille ont produit la plupart des nombreuses collections associées à l'objectif de commémoration qui forment la grande collection archéologique du lieu désigné¹⁶.

Plusieurs centaines de milliers d'objets informent sur la vie quotidienne des officiers et des soldats ayant séjourné à Québec durant la période coloniale. Dans le lieu administré, le Parc-de-l'Artillerie, en particulier, a fourni de remarquables collections associées à ce thème, notamment pour la période de 1749 à 1871; les témoins de la présence du régiment du Royal Artillery y sont particulièrement significatifs. Les principales fonctions domestiques y sont représentées, tels l'alimentation, l'habillement, l'hygiène, les soins du corps, l'entretien et la décoration des logis et chambrées, les loisirs et même l'éducation. Plusieurs artefacts attestent la présence de familles dans les lieux de casernement. De nombreux objets témoignent également

14. Propriété de la Ville de Québec, l'un des écus est en dépôt permanent au Musée du Québec – maintenant le Musée national des beaux-arts du Québec – depuis 1953. Il aurait été appliqué sur la porte Saint-Jean, par ordre de Gaspard Chaussegros de Léry, alors ingénieur en chef de la Nouvelle-France. L'autre écu appartient au Musée canadien de la guerre, à Ottawa, où il est conservé.

15. Réalisé entre 1806 et 1808 par l'arpenteur Jean-Baptiste Duberger et l'ingénieur John By, le plan-relief fut expédié à Londres en 1810 afin que les ingénieurs militaires puissent planifier la construction des ouvrages défensifs de la ville. Conservé au Royal Artillery Museum de Woolwich pendant son séjour en Angleterre, il fut ramené au Canada en 1908. Restauré entre 1909 et 1910 par les Archives fédérales puis entre 1977 et 1979 par le Musée canadien de la guerre, son actuel propriétaire, il fut installé en 1981 dans la fonderie de l'Arsenal pour témoigner de l'état de développement de la ville au début du XIX^e siècle.

16. Les collections archéologiques des lieux administrés des lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec, des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, de la Maison-Maillou et du Cercle-de-la-Garnison-de-Québec qui sont entreposées sont conservées dans les réserves d'archéologie de Parcs Canada à la gare maritime Champlain, à Québec. Les artefacts provenant de la propriété administrée par la Commission des champs de bataille nationaux sont pris en charge par celle-ci. Les objets provenant du lieu historique national du 57-63, rue Saint-Louis, de l'Habitation de Champlain et des maisons de la côte du Palais sont pour leur part gardés dans les réserves d'archéologie du ministère de la Culture et des Communications du Québec, rue Semple, à Québec. Quant aux collections mises au jour au site du palais de l'Intendant, une petite partie se trouve sous la garde de la Ville de Québec, alors que la majorité est conservée aux laboratoires d'archéologie de l'Université Laval, au Séminaire de Québec. Les collections qui ne proviennent pas de terres gérées par le gouvernement fédéral sont soumises aux lois provinciales.

des activités militaires et de la présence de soldats-artisans sur les lieux : outils de cordonniers, de tailleurs, de forgerons, de menuisiers, d'armuriers, de même que des résidus de leur travail.

Également, les objets en provenance de l'enceinte fortifiée illustrent à la fois la vie quotidienne des membres des armées et l'utilisation des lieux à des fins militaires. Ils témoignent de la diversité des sources d'approvisionnement, qu'elles soient métropolitaines, étrangères ou locales. Des pierres de grès provenant de l'une des guérites construites par Chaussegros de Léry sur l'enceinte ouest enrichissent cette collection qui relève du lieu administré.

Les autres lieux associés au système défensif dans la haute-ville et la basse-ville ont livré des milliers d'artefacts rappelant leurs fonctions militaire, domestique et commerciale. Ces objets renseignent, en particulier, sur la vie des militaires, les activités liées à la défense et à l'administration, le transport et l'entreposage des marchandises destinées à la colonie, l'alimentation, la traite des fourrures et la chasse. Il importe enfin de souligner la présence, dans les collections du lieu administré, de plusieurs éléments architecturaux associés aux premiers ouvrages fortifiés, soit la palissade de 1690, la palissade terrassée de 1693, les retranchements de 1697 à 1709 et une redoute en terre et en pieux de 1711. Il s'agit de pièces de bois constituant les divers éléments d'assemblage de ces ouvrages.



Vaisselle de table témoignant des dernières années de la présence de la garnison aux Nouvelles Casernes
Parcs Canada / J. Beardsell

Les pièces et les projectiles d'artillerie en provenance du lieu désigné témoignent, entre autres, des sièges qu'a dû subir Québec pendant les XVII^e et XVIII^e siècles. Parmi les milliers de pièces d'armes et de munitions, plusieurs objets sont extrêmement précieux pour connaître l'évolution des armes à feu personnelles, et ce, pour toute la période coloniale.

Des bornes militaires en pierre marquées du *Board of Ordnance*, présentes ici et là dans l'arrondissement historique, rappellent qu'à l'apogée de l'ère de la place forte, au milieu du XIX^e siècle, les militaires contrôlaient plus de 40 % de l'aire actuelle de l'arrondissement historique.

4.2 Les messages d'importance historique nationale à communiquer au public

Les messages d'importance historique nationale mettent en relief les objectifs de commémoration du lieu historique national. L'intégrité commémorative ne peut en effet être atteinte que si les motifs de la désignation sont communiqués efficacement. Pour ce qui est du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, les messages clés à transmettre au public sont les suivants :

- Ce lieu commémore le système défensif mis en place entre 1608 et 1871 à Québec, principale place forte du Canada à l'époque coloniale.
- La commémoration renvoie à un concept d'ensemble qui englobe à la fois les ouvrages de défense et leur histoire, qu'il s'agisse des fortifications proprement dites ou des autres composantes, tels les portes, corps de garde, poudrières, entrepôts, casernes et espaces à vocation militaire.

Une vingtaine de messages contextuels ont été développés pour aider à bien faire comprendre les messages clés ci-dessus. Ils expliquent les raisons de l'importance de Québec à la période coloniale – qui ont justifié qu'on la transforme en place forte; les circonstances géopolitiques qui en ont fait la cible ultime de l'ennemi et entraîné ses cinq sièges; la valeur stratégique de son site aux yeux de Champlain; le rôle des forts et châteaux Saint-Louis; l'importance stratégique de son port naturel en eau profonde.

Ils indiquent suivant quelles traditions et par quels ingénieurs militaires ont été conçus les constructions et ouvrages érigés aux fins de la défense. Ils font état de l'histoire de la fortification du front ouest, du front nord-est et de la citadelle de même que de la relation étroite qui existe entre cette histoire et le développement de la ville et de la trame urbaine intra-muros. Les inconvénients de la vie dans une ville fortifiée, tant au plan de l'expansion urbaine, de la circulation, de la disponibilité des terrains intra-muros, du danger constitué par les multiples poudrières que la place qu'occupent les militaires eux-mêmes, sont également évoqués.

Quelques messages traitent du casernement, en particulier des lieux construits et aménagés à cet effet, des avantages de ce mode de logement du point de vue de l'armée et de la longue présence du régiment *Royal Artillery* au Parc-de-l'Artillerie. D'autres rappellent le rôle et les responsabilités des troupes en garnison et les répercussions de leur présence constante dans la ville. Le poids des exigences et des contraintes liées à la vie du citoyen dans une place forte est aussi abordé. Les ressources culturelles et leur valeur sont très brièvement présentées. On remémore enfin que les fortifications de Québec sont un lieu historique national, précisant ce qui constitue la nature d'un tel lieu.

4.3 Les ressources culturelles et les messages non liés aux motifs de la désignation

Dans le lieu administré subsistent également des ressources culturelles et des messages auxquels d'autres valeurs patrimoniales ont été reconnues par Parcs Canada.

4.3.1 L'œuvre de Dufferin

Parmi ces éléments d'importance, on remarque les réalisations découlant de l'œuvre de lord Dufferin pour la conservation des fortifications après le départ de l'armée britannique. Appuyées par la population locale et avec l'accord du gouvernement impérial, les autorités municipales avaient alors commencé à démolir les fortifications, jugées désuètes. S'inspirant des interventions de mise en valeur d'un précurseur européen, Viollet-Le-Duc, le projet de Lord Dufferin visait la préservation de la ceinture de fortifications et l'intégration de nouvelles portes utilitaires et décoratives afin de pouvoir aménager une promenade continue sur le pourtour de la vieille ville. Imprégné de l'idéal romantique, le gouverneur général réussit à faire un consensus sur les conditions de la conservation et du développement du Vieux-Québec colonial.

Les portes Saint-Louis et Kent actuelles, la zone d'ouvrages avancés nivelée à l'extérieur des murs, entre la porte Saint-Louis et la

porte Saint-Jean, de même que la terrasse Dufferin témoignent de la réalisation de la promenade de ceinture projetée par lord Dufferin. La porte Saint-Jean et la passerelle qui enjambe la côte de la Montagne y ont trouvé leur inspiration. L'ouverture proposée dans la muraille en face de la rue McMahon a été percée, mais le pont aérien qui devait assurer la continuité de la promenade, au-dessus de la rue, n'a pas été réalisé. Mal entretenu au point de devenir un danger pour la population, le circuit des remparts élaboré par Lord Dufferin fut fermé en 1926, après une douzaine d'années de service. L'œuvre de Dufferin fut néanmoins le point de départ du premier mouvement de conservation-restauration au Canada.



La passerelle construite à l'emplacement de la porte Prescott en 1983 a permis de compléter la promenade de lord Dufferin dans ce secteur.
Parcs Canada, Service de la planification

4.3.2 L'Arsenal fédéral

Après le départ de l'armée britannique de Québec, en 1871, le parc de l'Artillerie fut choisi pour l'implantation d'une première cartoucherie canadienne. Connue à ses débuts en 1882 comme la Cartoucherie de Québec, cette entreprise devint, en 1901, l'Arsenal du Dominion et, en 1945, une composante des Arsenaux canadiens ltée. Les activités de cet important complexe industriel se terminèrent en 1964.

L'édifice et la cour des Nouvelles Casernes ont été réaménagés pour abriter une partie importante des opérations de l'Arsenal. La redoute Dauphine, le logis d'officiers et le corps de garde furent recyclés en logements et en espaces à bureaux. Le complexe industriel comprenait notamment diverses fonderies, des ateliers pour la fabrication des obus et des cartouches, l'atelier de l'Artillerie, une salle de tir, un quartier pour les électriciens et plusieurs bâtiments de service et infrastructures diverses. Il ne reste de plusieurs de ces bâtiments que des vestiges archéologiques. Les Nouvelles Casernes et l'entrepôt de l'Arsenal, adossé au corps de garde, appartiennent à l'Hôtel-Dieu et sont maintenant désaffectés. La fonderie, élevée en 1902 dans la gorge du bastion Saint-Jean, est aujourd'hui occupée par les bureaux de l'unité de gestion de Québec.

D'autres valeurs reconnues à l'Arsenal de la côte du Palais méritent d'être soulignées, telle son importance dans l'économie de la ville de Québec en temps de guerre et dans la création du plus important centre de recherches pour la défense au Canada. Fait remarquable, les femmes ont toujours compté pour une part importante de la main-d'œuvre de l'Arsenal, en particulier pendant les deux conflits mondiaux du

XX^e siècle. Enfin, la fabrication de matériel de guerre par des civils au bastion Saint-Jean et dans l'ancien parc de l'Artillerie a perpétué, d'une certaine façon, la tradition militaire du site.

4.3.3 Les collections non associées à l'objectif de commémoration

La collection ethnologique

La collection ethnologique comprend trois canons français non associés au système défensif de Québec. Ces canons témoignent de l'artillerie existante pendant et après la période coloniale. Des objets historiques utilisés dans les décors d'époque à la redoute Dauphine et au logis des officiers font également partie de la collection. Celle-ci comporte enfin plusieurs objets qui proviennent de la fabrique de munitions de l'Arsenal. Outre les pièces de machinerie et les horodateurs, on y trouve des objets plus petits tels que des talons de chèque, des bons de la Victoire et une balance. Ces objets témoignent des activités de production de munitions dans les bâtiments situés au Parc-de-l'Artillerie.

La collection archéologique

La collection du rempart ouest est principalement associée à des activités domestiques civiles datant de 1850 jusque vers 1930.

La collection du Parc-de-l'Artillerie lève le voile sur la vie quotidienne de quelques résidents du secteur au Régime français (entre 1660 et 1751) et à la fin du XIX^e siècle. Elle documente surtout les intenses activités industrielles découlant de l'implantation de la Cartoucherie fédérale sur le site à compter de 1882.

4.3.4 Les monuments et plaques commémoratifs

Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec est doté de plus d'une trentaine de monuments et de plaques commémorant des événements, des personnages et des lieux qui ont marqué l'histoire canadienne. Certains de ceux-ci sont directement associés au système défensif à l'époque coloniale. L'ensemble témoigne de l'importance du lieu désigné dans l'histoire de la ville et du pays.

4.3.5 Les messages complémentaires

Enfin, il convient de présenter les messages complémentaires suivants au public :

- Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec fait partie de l'arrondissement historique de Québec et, à ce titre, est associé à la grande famille des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il fait également partie du réseau régional et national des lieux historiques nationaux associés au thème de la défense au Canada à l'époque coloniale et à d'autres thèmes de l'histoire canadienne. Il est enfin membre du Regroupement des institutions muséales de Québec (RIMQ).
- Les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada appartiennent à tous les Canadiens.

5. La situation actuelle

5.1 L'intégrité commémorative

Le premier défi et objectif de Parcs Canada est d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Une analyse de la situation actuelle de l'intégrité a fait ressortir les principaux facteurs dont découlent les orientations qui sont proposées dans ce plan directeur. Le lieu est vaste et morcelé. Il fait partie intégrante d'une ville historique, mais bien vivante. La responsabilité de ses composantes est partagée entre plusieurs propriétaires et gestionnaires privés et publics, dont Parcs Canada. Un grand nombre de ses éléments sont continuellement exposés aux rigueurs du climat et souvent en proie aux petits actes de vandalisme qui affectent les centres-villes. Certains ouvrages doivent être stabilisés et rejointoyés afin d'éviter que leur dégradation ne s'accélère. De nombreux vestiges archéologiques doivent être protégés. Les paysages et les abondantes collections requièrent suivi et entretien. D'autre part, les valeurs associées au lieu sont nombreuses et parfois difficiles à communiquer. En général, les visiteurs¹⁷ du lieu ne connaissent pas l'étendue du lieu désigné – souvent, ils ne savent même pas qu'ils s'y trouvent – ni les raisons pour lesquelles il a été désigné lieu historique national. Peu de moyens sont à leur disposition in situ pour les orienter et leur communiquer les messages de commémoration.

Dans le lieu administré, la transmission des messages souffre du fait qu'on ne parvient à inciter qu'une très faible proportion des visiteurs à profiter de l'offre de services personnalisés. Il faut dire que le lieu se superposant à des portions de la ville, de nombreux « visiteurs » s'y retrouvent parce qu'ils y habitent ou qu'ils viennent y vivre une expérience urbaine et profiter des services et de l'animation du centre-ville (affaires, santé, travail, magasinage, fêtes, etc.). En outre, le lieu se trouve au cœur d'une région touristique où la concurrence des marchés est vive. Enfin, l'administration et le devenir du lieu reposent sur la collaboration de plusieurs intervenants.



Des travaux paysagers contribueraient à l'intégrité commémorative.
Parcs Canada

17. À noter qu'un visiteur peut être un touriste ou un excursionniste, qu'il soit résidant ou non-résidant de la région de Québec.

5.1.1 La protection des ressources d'importance historique nationale

Ces ressources sont considérées comme les plus importantes en raison de leur association aux motifs de désignation du lieu. Comme il a été souligné précédemment, plusieurs d'entre elles sont également porteuses d'autres valeurs patrimoniales.

Les ressources culturelles in situ

Un inventaire et une évaluation systématiques des ressources culturelles in situ qui font partie du lieu désigné ont été effectués par Parcs Canada à l'occasion de la préparation de l'énoncé d'intégrité commémorative¹⁸.

La protection des ressources in situ à l'extérieur du lieu administré

La protection des ressources qui ne relèvent pas de Parcs Canada est laissée aux autorités directement responsables de leur gestion. Ces intervenants, en général, prennent cette tâche au sérieux, comme le montrent, par exemple, les interventions réalisées sur les tours Martello n^{os} 1 et 2, le cavalier du Moulin, les vestiges du palais de l'Intendant et les ouvrages de la citadelle de Québec. Des circonstances particulières engendrent à l'occasion certains délais dans la réalisation de travaux de conservation en profondeur. C'est ainsi que, souffrant de l'incertitude qui persiste quant à sa vocation future, l'édifice des Nouvelles Casernes se trouve dans un état de délabrement avancé;

des travaux de protection provisoires et réversibles ont heureusement permis de freiner la détérioration de l'enveloppe dans l'attente de sa restauration complète. L'ancien corps de garde du Parc-de-l'Artillerie, pour sa part, n'a toujours pas fait l'objet des travaux importants qui permettraient de lui redonner vie.

Plusieurs des propriétaires et gestionnaires des ressources situées à l'extérieur du lieu administré par Parcs Canada, toutefois, ne connaissent pas l'étendue du lieu désigné ni l'existence et la valeur de nombre de ses composantes d'importance historique nationale – notamment celle des ressources archéologiques. De plus, le simple citoyen propriétaire de telles ressources ne sait pas toujours à qui demander un avis éclairé et il peut craindre, parfois, que ses projets soient compromis par une consultation. Il n'est en effet pas forcément dans les priorités des propriétaires privés d'investir dans des fouilles archéologiques et des travaux de conservation lorsqu'ils ont à excaver dans leur cour. Également, comment convaincre un voisin de ne pas construire ou de contrôler la végétation sur son terrain afin de permettre de préserver des points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu, comme le requiert l'énoncé d'intégrité commémorative?

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Ville de Québec et l'Université Laval, notamment, ont constitué leurs propres dossiers sur les ressources du lieu désigné qui se trouvent sous leur responsabilité ou sur lesquelles ils sont intervenus.

18. P.-G. L'Anglais *et al.*, « Lieu historique national des Fortifications-de-Québec, Inventaires des ressources culturelles », Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2001.

La protection des ressources in situ dans le lieu administré

Les remparts

La préservation des fortifications de Québec pour les générations actuelles et futures exige des efforts continus et coûteux. Il en faut de la planification, de l'expertise, de la main-d'œuvre spécialisée et des ressources financières pour maintenir la stabilité, l'étanchéité et le caractère historique de 4,6 km de murs de maçonnerie ancienne appuyés, pour plusieurs, sur un rempart de terre et pris d'assaut à chaque cycle de gel-dégel! Entre 1971 et 2000, des travaux de stabilisation de grande envergure, précédés de fouilles archéologiques, ont été exécutés sur la majeure partie de l'enceinte. Toutefois, les murs vieillissent rapidement faute d'avoir vu consacrer suffisamment de ressources financières à leur entretien régulier au cours des dernières années. Plus de la moitié de la superficie des parements des murs de fortification qui ont déjà été stabilisés se trouve maintenant en mauvais état, à cause d'un entretien déficient. La section nord du mur de soutènement de la terrasse Dufferin, dont la stabilisation vient d'être amorcée, est dans un état médiocre. Le flanc casematé et la contrescarpe de la citadelle de même que le mur de garde du Parc-de-l'Artillerie ont besoin d'interventions majeures. Quant aux vestiges archéologiques, ils sont considérés en état satisfaisant. La condition de

certains d'entre eux, qui sont exposés aux intempéries, doit néanmoins être réévaluée constamment.

La poudrière de l'Esplanade et son mur de protection ont été restaurés en 1991 dans le cadre des travaux d'aménagement du Centre d'initiation aux fortifications de Québec. Ils sont considérés en bon état. Quant aux vestiges de la poudrière du bastion Saint-Jean, ils ont été stabilisés, y compris son mur d'enceinte et sa cuve à paratonnerre. Protégés à l'intérieur du bâtiment de l'ancienne fonderie de l'Arsenal, ils sont en excellent état.



Le tracé du mur de fortification de Levasseur de Neré diffère de celui du mur actuel, conçu par Chaussegros de Léry.
Parcs Canada / M. Élie

Le Parc-de-l'Artillerie

Depuis la création du parc en 1972, tous les bâtiments à valeur patrimoniale qui sont sous la responsabilité de Parcs Canada ont été restaurés; en général, ils sont considérés dans un état satisfaisant¹⁹ et ils répondent aux normes actuelles en matière d'hygiène, d'incendie, de sécurité et d'accessibilité.

La *redoute Dauphine* a fait l'objet d'une restauration majeure entre 1974 et 1981; axé sur le respect du caractère évolutif du bâtiment, le concept de restauration a permis de conserver les apports architecturaux significatifs de l'ouvrage au fil du temps et des fonctions qui lui furent dévolues. Le sommet des vestiges de « l'éperon » de même que ceux des latrines et de la fosse à cendres situés à l'extérieur ont été dégagés et laissés apparents; ils exigent une surveillance et un entretien réguliers. Quant à l'édifice lui-même, il est l'objet d'infiltrations d'eau en provenance du rocher; cette situation fait l'objet d'une attention particulière. En général, le bâtiment est considéré dans un état satisfaisant.

À la suite des recherches archéologiques réalisées dans le cadre des travaux de stabilisation de la *tenaille des Nouvelles Casernes* (1995-2000), les nombreux vestiges de l'occupation militaire et industrielle mis au jour ont été protégés puis recouverts d'une dalle de béton et d'un platelage de bois. Les vestiges dont le sommet dépasse le niveau

de la promenade ont été enfermés dans des coffres de béton. L'ensemble est en bon état si ce n'est des dommages causés, notamment, par les amateurs de planches à roulettes.

Libéré par la démolition de l'atelier de l'Arsenal, le terrain du *champ de parade* a été recouvert de gravier. À part le fait qu'il soit dégagé et qu'il exhibe un mortier, plusieurs parcs à boulets et de nombreux boulets, il n'y a plus rien dans son aménagement qui laisse deviner sa fonction première.

De nos jours, la majeure partie du *mur de garde* n'est malheureusement plus visible et seul un tronçon bordant la limite est du site est encore debout; les vestiges de certaines sections disparues ont toutefois été retrouvés lors de fouilles archéologiques. La partie apparente du mur, qui a fait l'objet de travaux depuis 1997, est considérée dans un état satisfaisant.

Le *logis des officiers* a fait l'objet d'une restauration historique majeure entre 1976 et 1979. Des appentis et dépendances postérieurs à l'occupation militaire ont alors été démolis. L'édifice est en bon état.

L'enveloppe extérieure de l'*entrepôt d'affûts de canons* a été restaurée, il y a plusieurs années, suivant ses caractéristiques du XIX^e siècle. L'édifice est encore considéré en bon état.

19. L'évaluation de leur état est restée la même depuis le *Rapport sur l'état des parcs de 1997*.

Les paysages et les points de vue significatifs

La préservation des éléments liés au paysage

Les paysages, les percées visuelles et les points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu sont en général relativement bien préservés. Toutefois, l'escarpement²⁰, dont le sommet soutient une partie des murs de fortification, est par endroits en très mauvais état. Dans certains secteurs, une végétation non contrôlée, en provenance surtout des propriétés voisines, nuit non seulement à la stabilité de la falaise, mais aussi à la perception de valeurs liées à l'intégrité commémorative. Sur le rempart nord-est, ce sont des massifs d'arbres qui sont aujourd'hui la cible de certains canons. Une végétation arborescente a envahi des éléments du glacis de la Citadelle. Des arbres plantés il y a quelques années lors du réaménagement de l'Esplanade extra-muros cachent aujourd'hui la vue du rempart à partir de la rue Saint-Louis. Enfin, comme la chèvre d'antan est dépassée depuis longtemps par les exigences du visiteur en milieu urbain, l'entretien paysager ne peut tolérer aucun relâchement.



Des chèvres bien utiles!

Bibliothèque et Archives Canada, C-95620 /
James P. Cockburn, 1833

Parcs Canada a réalisé un inventaire des paysages et points de vue significatifs associés au système défensif de Québec à la période coloniale dans le cadre de la préparation de l'énoncé d'intégrité commémorative. Par ailleurs, une étude produite par la Ville de Québec en 2000 traite des perspectives visuelles sur les fortifications et le Vieux-Québec²¹.

Les collections

La collection ethnologique

Un inventaire et une évaluation systématiques des 1 000 pièces d'artillerie coloniale recensées dans le lieu désigné ont été effectués à l'occasion de la préparation de l'énoncé d'intégrité commémorative. Conformément à l'objectif précisé dans l'énoncé, la majeure partie de la collection est conservée in situ. Les quelque 350 pièces d'artillerie, boulets et parcs à boulets appartenant à Parcs Canada sont considérés en bon état, bien que près de 97 % des pièces se trouvent in situ sur la promenade des remparts et au Parc-de-l'Artillerie. Elles ont fait l'objet d'un traitement esthétique au cours de l'été 2006. À moyen terme, elles devront subir un examen approfondi de leur état.

Mis en valeur au centre d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie, le plan-relief Duberger est en bon état de conservation.

Les objets ethnologiques du lieu administré sont documentés et enregistrés dans le *Système d'information sur les artefacts* – la base de données informatisée nationale des collections historiques de Parcs Canada.

20. La falaise aurait également pu être considérée parmi les ressources culturelles in situ.

21. Ville de Québec (CDÉU), *Évaluation et mise en valeur des perspectives visuelles sur les fortifications et le Vieux-Québec*, Québec, Ville de Québec, octobre 2000.

La collection archéologique

Un résumé du contenu des collections du lieu désigné et des valeurs associées a été préparé, par contexte, lors de l'élaboration de l'énoncé d'intégrité commémorative²². Les artefacts archéologiques mis au jour en territoire fédéral, à l'extérieur du lieu administré, sont généralement inventoriés dans le cadre des projets. Le système de permis de recherches archéologiques du gouvernement provincial, qui s'applique, dans le lieu désigné, à l'extérieur du territoire fédéral, exige qu'un inventaire des artefacts soit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec avec le rapport des interventions.

La collection archéologique provenant du lieu administré contient près de trois millions d'artefacts²³. Parmi ceux qui sont en réserve et en entrepôt, environ 70 % sont en bon état et 30 %, dans un état jugé de médiocre à menacé. Pour leur part, les objets en exposition sont en bon état. L'inventaire d'un peu plus de la moitié des artefacts archéologiques n'est pas encore complété selon les normes en vigueur à Parcs Canada. Les maigres ressources disponibles au cours des dernières années n'ont pas permis de corriger cette situation ni d'effectuer le suivi et l'examen périodique de l'état des artefacts et de la documentation archéologique. Bien qu'il n'ait pas été conçu dans ce but, le programme

d'examen des collections récemment mis sur pied devrait comprendre des interventions favorisant l'atteinte de ces objectifs.

5.1.2 La protection des ressources non associées à l'objectif de commémoration

L'état des ressources culturelles in situ du lieu administré

L'inventaire systématique des ressources in situ du lieu désigné, effectué lors de la préparation de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, comprend également celles qui ne sont pas liées aux motifs de la commémoration, mais auxquelles une valeur patrimoniale a été reconnue²⁴.

Les trois portes de ville encore existantes font l'objet de travaux d'entretien réguliers et sont en état satisfaisant. Toutefois l'efflorescence y cause la production de stalactites. Pour sa part, l'ancienne fonderie de l'Arsenal, qui a fait l'objet d'une restauration majeure entre 1975 et 1977, est considérée en bon état. Les vestiges mis au jour lors des travaux à la tenaille des Nouvelles Casernes entre 1995 et 2000 ont été stabilisés et protégés dans les règles de l'art. Ils sont considérés en bon état, de même que les vestiges de l'atelier de l'Arsenal enfouis sous le champ de parade.

22. Voir P.-G. L'Anglais *et al.*, *op. cit.*

23. Ce nombre exclut les artefacts provenant du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, qui étaient traditionnellement inclus dans le décompte des artefacts des Fortifications-de-Québec.

24. *Ibid.*



L'ancienne fonderie de l'Arsenal face au hangar
à affûts de canon, à l'intérieur du Parc-de-l'Artillerie
Parcs Canada / E. Kedl

Les collections du lieu administré

Les composantes de la *collection ethnologique* qui sont liées à l'Arsenal sont considérées, de façon générale, en bon état, de même que les objets anciens utilisés dans les décors d'époque à la redoute Dauphine et au logis des officiers. Les quelques canons de cette collection qui se trouvent in situ devraient, comme ceux qui sont d'importance historique nationale, subir un examen approfondi de leur état. Les objets de la collection sont documentés et enregistrés dans le *Système d'information sur les artefacts*.

La plus grande partie de la *collection archéologique* provenant des interventions réalisées entre 1995 et 2000, lors des travaux de stabilisation de la tenaille des Nouvelles Casernes, vient d'être emballée et entreposée, après avoir été examinée et, au besoin, traitée par le personnel du Service de conservation-restauration du Centre de services. Par contre, l'état du reste de la collection entreposée non associée à l'objectif de commémoration n'est pas connu. Il est estimé à partir de nos connaissances générales concernant la durabilité des matériaux. Faute de moyens, il n'y a pas de système en place pour assurer le monitoring scientifique de la collection. Par ailleurs, la surveillance, la manipulation et l'entretien des objets exposés au Parc-de-l'Artillerie sont effectués par des

membres du personnel du site formés par les spécialistes du Service de conservation – restauration, selon le plan d'entretien produit pour le site en 1990.

L'inventaire des artefacts associés à l'Arsenal et qui sont issus des interventions archéologiques réalisées entre 1995 et 2000 est complété et répond aux normes actuelles. La valeur historique des objets a également été établie.

Les monuments et plaques commémoratifs

Les monuments et plaques situés sur la propriété de Parcs Canada sont dans un état passable, la plupart n'ayant pas été entretenus depuis des années. On peut en trouver l'inventaire dans l'énoncé d'intégrité commémorative. Une croix celtique en pierre, offerte aux Québécois en reconnaissance de leur solidarité envers les Irlandais lors de la Grande Famine, a été installée au Parc-de-l'Artillerie en 2001, donc depuis la réalisation de cet inventaire. Elle est en bon état.

5.1.3 La communication des messages et des valeurs

Le lieu désigné

Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec déborde le lieu administré. Il est très vaste en plus d'être éclaté et plusieurs de ses composantes sont elles-mêmes des lieux historiques nationaux qui ont d'autres objectifs de commémoration.

Un premier défi est de mettre en relation une multitude d'éléments de nature variée, tant enfouis que visibles, dispersés dans l'espace et dépendants d'administrations diverses de façon à assurer la compréhension du système défensif de Québec. Fort à-propos, l'un des objectifs de l'énoncé d'intégrité consiste à faire percevoir au public que les composantes du lieu appartiennent à un système cohérent et signifiant. Or, la majorité des visiteurs, y compris des résidents, ne

savent pas que des éléments du lieu désigné se trouvent à l'extérieur des propriétés de Parcs Canada. D'autre part, le fait que ces composantes externes font partie du système défensif ou du lieu historique national des Fortifications-de-Québec n'est généralement pas diffusé.

Par ailleurs, si l'on admet que l'interprétation des ressources culturelles in situ est fondamentale pour permettre au public de bien comprendre les messages rattachés à l'objet de commémoration du lieu, il faut convenir que la nature du site pose des difficultés à cet égard, car dans la majorité des cas les visiteurs ne disposent pas du temps nécessaire pour en effectuer la découverte.

À ces contraintes s'ajoute le fait que l'objectif de commémoration s'échelonne ici sur une période de près de trois siècles; en considérant uniquement la chronologie de l'évolution du système défensif, le sujet demeure abstrait et complexe pour un public généralement profane qui doit se familiariser avec un vocabulaire spécialisé tout en étant initié au génie militaire.

La complexité de la transmission des messages in situ s'explique, enfin, par le fait que la majorité des ressources culturelles appartiennent à un paysage urbain qui n'a jamais cessé d'évoluer durant l'époque coloniale tout comme après la période de commémoration. Le recul dans le temps de même que l'évocation d'un environnement qui est en bonne partie disparu peuvent s'avérer des exercices ardues sans l'appui de repères visuels dans le paysage.

Le lieu administré (Carte 3)

Une simple promenade sur les remparts de Québec constitue une expérience mémorable: 4,6 km de bon air et d'exercice tonifiant ponctués de vues exceptionnelles sur le fleuve et sur la ville! Au Parc-de-l'Artillerie, le public peut aussi venir prendre le frais et se détendre, gratuitement, dans le jardin aménagé dans les environs de la redoute Dauphine et du logis des officiers. Une belle occasion pour ceux qui les fréquentent d'apprendre qu'ils se trouvent dans le lieu historique national des Fortifications-de-Québec, les raisons pour lesquelles celui-ci a ainsi été désigné par le gouvernement canadien et quels en sont les points d'intérêt! Malheureusement, à cause des contraintes financières des dernières années, le visiteur autonome n'a sur place à sa disposition pour s'orienter et s'informer que les quelques panneaux d'interprétation qui ont survécu au passage du temps ou qui ont été installés à la suite de la dernière phase de travaux au demi-bastion du coteau de la Potasse²⁵. Il peut donc facilement se trouver dans le lieu historique national sans même en avoir conscience!

La réalisation des interventions proposées dans le plan directeur de 1988 aurait pu contribuer à atténuer cette déficience. Cependant, plusieurs projets ne se sont pas matérialisés. Cette situation est en bonne partie imputable au contexte budgétaire difficile que les gouvernements ont traversé au cours des années 1990 et du début des années 2000.

25. Les quelque vingt-cinq panneaux d'interprétation conçus et mis en place durant les années 80 autour du circuit des fortifications ont pratiquement atteint les limites de leur durée de vie. Plusieurs ont déjà dû être retirés. Par ailleurs, les panneaux existants doivent être entreposés pendant l'hiver.

Les aménagements et le plan directeur de 1988

L'enceinte

Afin de mettre en valeur le mur de fortification qui ceinture le Vieux-Québec, haute-ville, un projet d'illumination a été réalisé en collaboration avec la Commission de la capitale nationale du Québec. Un éclairage subtil provenant de projecteurs placés au sol sur le pourtour extérieur de l'enceinte met en relief le caractère ancien, imposant et pittoresque de l'ouvrage. Cette intervention n'était pas prévue dans le plan directeur de 1988.

La courtine et le bastion Saint-Louis

Le plan proposait de « reconstituer [sur ce front] le profil des ouvrages défensifs du dehors, de façon à ce que cette partie des fortifications soit une illustration complète du système de défense bastionné ». Concrètement, il était envisagé de réaménager le fossé existant, de reconstruire les contrescarpes et les glacis et, enfin, de mettre en valeur les vestiges de la casemate Saint-Louis. Cet ambitieux projet exigeait l'accord et la collaboration de la Commission des champs de bataille nationaux, puisqu'il se déployait en partie sur les plaines d'Abraham. Il n'a pas été réalisé parce que cette mise en valeur n'était pas prioritaire dans un contexte difficile où il a fallu faire des choix.

L'Esplanade

De vastes projets de réaménagement des terrains de l'Esplanade étaient préconisés dans le plan directeur de 1988. Les travaux devaient toucher à la fois l'extérieur et l'intérieur du rempart.

Parcs Canada souhaitait que l'Esplanade intra-muros soit « réaménagée de façon à redonner à cet important espace urbain

sa signification historique, à permettre son intégration visuelle aux remparts et à développer le potentiel d'animation et de récréation des fortifications ». Les travaux devaient comprendre la plantation d'arbres, le tracé d'allées et l'installation de mobilier apte à lui donner un caractère de véritable parc urbain. On estimait également que la délocalisation du stationnement et du poste de calèches qui s'y trouvaient contribuerait à redonner au parc son intégrité originelle. Les équipements du terrain de jeu devaient être remplacés par des équipements à caractère historique, de façon à « rehausser l'ambiance ancienne des lieux ». Parcs Canada subordonnait le réaménagement de l'Esplanade à la conclusion préalable d'ententes « entre les différents organismes concernés par la mise en valeur et l'utilisation de cet espace vert », qui permettraient à chacun d'intervenir selon les responsabilités qui lui sont propres. Enfin, compte tenu de la localisation stratégique de la poudrière de l'Esplanade à proximité de la porte Saint-Louis, en bordure immédiate de la Grande-Allée, le plan directeur soulignait que ce bâtiment conserverait sa vocation de centre d'accueil et d'interprétation et serait entièrement restauré.



**Le visiteur accède au Centre d'initiation
aux Fortifications-de-Québec
par la poudrière de l'Esplanade.**
Parcs Canada / X. Bonacorsi

Parmi les projets envisagés en 1988, Parcs Canada a procédé à la restauration complète de la poudrière et construit un nouveau centre d'accueil et d'initiation aux fortifications de Québec sous le talus de la courtine de l'Esplanade. Contrairement à ce qui avait été souhaité, le poste de calèche et le stationnement ont été conservés, à l'extrémité nord du terrain, et les équipements de l'aire de jeux ont été modernisés. Toutefois, sous l'effet d'un nouvel aménagement paysager réalisé par la Ville de Québec, ces infrastructures urbaines sont maintenant plus discrètes et mieux intégrées à leur environnement. À proximité, près de l'édifice à bureaux de la Ville, les bustes des poètes Nelligan et Pouchkine témoignent aujourd'hui de l'amitié Québec – Saint-Petersbourg²⁶. La partie centrale du terrain de l'Esplanade est demeurée un vaste espace dégagé revêtu de gravier. Une rangée d'arbres la dérobe de la vue le long de la rue d'Auteuil et elle est séparée de la rue Saint-Louis par un petit parc paysager mettant en valeur un monument dédié à la guerre des Boers. Son réaménagement par la Ville de Québec vers 1990 a renforcé le caractère de parc urbain de la zone.

L'Esplanade extra-muros a par ailleurs fait l'objet de travaux d'envergure patronnés par la Commission de la capitale nationale du Québec dans le cadre du réaménagement de la colline parlementaire. Tenant compte du fait que la nouvelle Place de l'Assemblée-Nationale – appelée aussi Esplanade du Parlement – est peu expressive de la présence des anciens ouvrages avancés qui meublaient jadis tout cet espace, Parcs Canada a fait réaliser un document d'animation 3-D qui permet au visiteur du Centre d'initiation aux fortifications d'effectuer une visite virtuelle de ces ouvrages tels qu'ils étaient en 1815.

Le bastion des Ursulines, la porte Kent et la courtine d'Youville

Le plan directeur de 1988 ne préconisait aucune intervention au bastion des Ursulines. Par contre, on y spécifiait que la porte Kent devait être préservée dans son état actuel. Quant à l'intérieur et au sommet du rempart de la courtine d'Youville, ils devaient être aménagés « de façon à redonner à la courtine ses composantes défensives d'origine, caractéristiques de la vocation militaire de la fortification ». C'est ainsi que le terre-plein de la courtine a été équipé de trois canons et plates-formes. La porte Kent n'a subi que des travaux d'entretien.

Le bastion et la porte Saint-Jean

Suivant le plan directeur de 1988, la porte Saint-Jean devait être préservée en tant que témoignage des interventions de la période postmilitaire qui se sont inspirées de l'approche de Lord Dufferin. Quant au bastion Saint-Jean, dont l'intérieur est occupé par une partie des bâtiments du Parc-de-l'Artillerie, il devait être mis en valeur par le dégagement de son revêtement extérieur, en éliminant certaines des constructions qui y sont accolées; ce dégagement, qui n'a pas été réalisé, devait permettre d'aménager une allée piétonne reliant le carré d'Youville à la rue Richelieu. Tout comme pour les autres parties du rempart ouest, le dessus et l'intérieur du bastion devaient être réaménagés de façon à en recréer le profil et le volume original : talus, terre-pleins, plates-formes, banquettes, embrasures, parapets, rampes, etc. Lors des travaux de stabilisation effectués au bastion au début des années 1990, des éléments de son profil ont été restitués. Trois canons et leurs plates-formes ont été disposés sur chacun des flancs de l'ouvrage.

26. Ces espaces sont loués à la Ville de Québec depuis plusieurs années en vertu de baux d'occupation à long terme. Une partie du stationnement public est réservée à des abonnés permanents qui résident dans le Vieux-Québec. C'est le Service des loisirs et des parcs de la Ville de Québec qui veille à l'entretien et à l'aménagement des aires de jeux et des terrains adjacents.

L'emplacement de l'ancienne poterne Richelieu

Rappelant la disparition de la poterne Richelieu et la discontinuité créée dans le circuit des fortifications à la jonction des rues Richelieu et McMahon, le plan directeur de 1988 préconisait une intervention « visant à combler cette déficience fonctionnelle tout en redonnant une cohérence visuelle à ce secteur ». À court terme, on proposait d'édifier une passerelle au-dessus de la rue McMahon de façon à permettre aux promeneurs d'enjamber cette artère en toute sécurité. À plus long terme et compte tenu de l'évolution de la circulation dans le Vieux-Québec, le plan préconisait que la portion de la rue McMahon comprise entre l'extérieur du rempart et l'intersection de la rue d'Auteuil fasse l'objet d'un réaménagement urbain qui contribuerait à rétablir l'unité visuelle des deux parties du Parc-de-l'Artillerie situées de part et d'autre de la rue.

Aucun de ces projets n'a encore eu de suite. Une bande de dallage a toutefois été intégrée à la chaussée, à l'intersection des rues d'Auteuil et McMahon, comme mesure intérimaire suggérant au visiteur le chemin à suivre pour passer d'une partie du Parc-de-l'Artillerie à l'autre.

La courtine Dauphine et le demi-bastion du coteau de la Potasse

Le plan directeur de 1988 préconisait que le demi-bastion soit dégagé des structures qui l'occupaient et que les anciens ouvrages défensifs, plates-formes et banquettes soient restitués et équipés de pièces d'artillerie. Les constructions et équipements qui nuisaient à la compréhension du système défensif dans ce secteur des fortifications ont été enlevés. Des interventions de mise en valeur (reconstitution de plates-formes à canon équipées de pièces d'artillerie, aménagement et installa-

tion de banquettes et de nouveaux panneaux d'interprétation) ont également été réalisées dans le cadre des travaux de stabilisation de cette portion du rempart effectués entre 1995 et 2000.

La tenaille des Nouvelles-Casernes

Suivant les intentions du plan directeur de 1988, il était souhaité que le circuit des Fortifications se poursuive le long de la tenaille restaurée, dont le rôle défensif original serait rehaussé par le dégagement de la falaise.

Transférée à Parcs Canada en 1995, la tenaille a fait l'objet d'interventions de mise en valeur dans le cadre des travaux de stabilisation qui ont suivi. Une plate-forme de bois, installée à un niveau qui s'harmonise avec les sorties des Nouvelles Casernes, couvre maintenant l'ensemble du site, à l'intérieur des murs. Un escalier relie le demi-bastion du coteau de la Potasse à cette chaussée de bois qui permet au circuit des fortifications d'atteindre la côte du Palais, en longeant les Nouvelles Casernes. À l'angle saillant de la tenaille, les murs restaurés de l'ancienne fabrique d'obus délimitent un espace désormais fermé par des portes métalliques à rouleau, qui pourra accueillir des activités d'interprétation et autres. De plus, une banquette métallique surélevée a été installée dans la partie est de la tenaille, le long de la face intérieure de l'escarpe, à un niveau qui permet d'observer le panorama du côté de la rivière Saint-Charles et d'apprécier un tant soit peu la menace qui a justifié la fortification de ce secteur. On y accède par des escaliers. Enfin, l'escarpement, sous le mur de la tenaille, est toujours recouvert d'une couche de béton peu esthétique et peu révélatrice de sa valeur patrimoniale. La végétation plantée en contrebas atténue toutefois les effets de cet aménagement en introduisant un élément sauvage dans le paysage.

L'emplacement de la porte du Palais et de son corps de garde

Considérant que l'emplacement de l'ancienne porte du Palais avait été transformé au gré des ans et de l'évolution des besoins de circulation, en carrefour complexe, peu fonctionnel, non sécuritaire et sans intérêt esthétique ou patrimonial, le plan directeur de 1988 militait en faveur d'une intervention visant à « recréer visuellement le circuit piéton des fortifications au sein d'une opération globale de réaménagement du carrefour ».

Le concept de mise en valeur privilégiait l'érection d'un passage piéton de facture contemporaine au-dessus de la côte, entre l'extrémité est de la tenaille des Nouvelle Casernes et la rue des Remparts. Cette passerelle serait flanquée, du côté est, d'une structure qui, tout en rappelant la présence de l'ancien corps de garde, pourrait servir à loger des modules d'interprétation et, éventuellement, à abriter un système de circulation (mécanisé ou non) assurant le lien piéton entre le pied de la falaise et le haut de la côte. Aucune suite n'a été donnée à ce projet.

L'emplacement de la porte Hope et de son corps de garde, et le mur est de l'enceinte

Tout en reconnaissant les mérites d'un projet de reconstitution de l'ancienne porte Hope et de son corps de garde, Parcs Canada estimait, à l'époque du plan directeur de 1988, que « dans le contexte urbain actuel, ce type d'intervention peut difficilement être envisagé de façon réaliste ». L'approche préconisée consistait donc plutôt à évoquer la présence de l'ancienne porte militaire à l'aide d'une structure discrète qui pourrait souligner son emplacement d'origine tout en s'intégrant aux composantes actuelles du milieu. Ce projet n'a pas été réalisé.

Le parc Montmorency

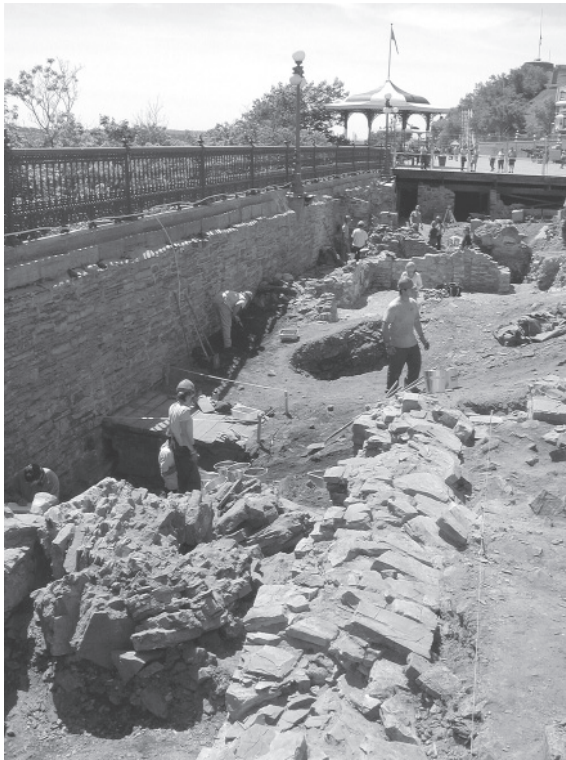
Le plan directeur de 1988 ne proposait des orientations que pour l'aménagement de l'intérieur du parc, qui fait maintenant partie du lieu administré du lieu historique national du Parc-Montmorency (voir le plan directeur de ce lieu).

Le secteur de la porte Prescott, côte de la Montagne

Le plan directeur de 1988 reconnaissait simplement que la construction d'un lien piéton au-dessus de la côte de la Montagne, dans le secteur où se trouvait autrefois la porte Prescott, avait permis de rétablir de façon sécuritaire la continuité du circuit des fortifications dans ce secteur. Aucune autre intervention n'était proposée dans le plan.

La terrasse Dufferin et le jardin des Gouverneurs

La terrasse Dufferin ainsi que le jardin des Gouverneurs font partie, depuis 2001, du lieu administré du nouveau lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis. Le lecteur se référera donc au plan directeur de ce lieu pour toute information concernant ces ressources à l'exception du mur de soutènement est de la terrasse, qui est demeuré dans le lieu administré des Fortifications-de-Québec. Dans la foulée du plan directeur de 1988, qui prévoyait de compléter les travaux de consolidation de la terrasse, un important projet visant la stabilisation de la portion nord de ce mur, entre la batterie Demi-lune et le kiosque Frontenac, a débuté à l'été 2005. Les travaux, qui nécessitent l'excavation de la base du mur, sont accompagnés d'une campagne de fouilles archéologiques d'envergure.



Le chantier archéologique associé aux travaux de consolidation de la terrasse, en 2005
Parcs Canada / J. Jolin

La contrescarpe de la citadelle et son accès depuis la terrasse Dufferin

Outre la stabilisation des murs de contrescarpe, le plan de 1988 proposait de réaménager le sommet des glacis de la citadelle « afin d'y installer une promenade à caractère culturel qui [viendrait] compléter le circuit piéton des remparts ». Cette intervention était vue comme un moyen d'intégrer davantage la citadelle à la vie des remparts. Le projet a été réalisé par la Commission des champs de bataille nationaux.

La citadelle temporaire dans le parc des Champs-de-Bataille

Ce secteur qui est situé à l'extérieur du lieu administré avait fait l'objet de recommandations dans le plan directeur de 1988. Parcs

Canada y soulignait que les interventions préconisées dans les limites du lieu historique national qu'il administre ne prendraient toute leur signification que si elles se réalisaient de concert avec diverses interventions connexes.

Fort de constater que le plan directeur du parc des Champs-de-Bataille désignait le site de la citadelle temporaire comme secteur « de mise en valeur à des fins interprétatives des composantes archéologiques qui s'y trouvent », Parcs Canada faisait valoir qu'une campagne de fouilles archéologiques, financée conjointement par les deux organismes, permettrait d'identifier les vestiges existants et d'accroître la connaissance de l'histoire du site. À la suite des fouilles et en continuité avec les interventions projetées à la courtine Saint-Louis, la reconstitution des principaux ouvrages de défense : talus, fossés, glacis, etc., pourrait être entreprise. Aucune des interventions proposées n'a été réalisée.

L'offre de services

Le grand public peut accéder gratuitement à l'ensemble des espaces extérieurs de la promenade des fortifications. Parcs Canada l'invite également à fréquenter ses deux centres d'interprétation du Vieux-Québec, où sont présentés les ressources culturelles et les messages relatifs au lieu historique national : le centre d'initiation aux fortifications de Québec et le centre d'accueil et d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie. Le guide qui y accueille les visiteurs leur rappelle, en leur souhaitant la bienvenue, qu'ils se trouvent au lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec. Les messages clés – ou l'objectif de commémoration – sont communiqués par la suite, au fil de la visite, sans qu'il soit nécessairement précisé qu'ils constituent les raisons de la désignation du lieu par le gouvernement du Canada.

Le centre d'initiation aux fortifications a été aménagé en 1991 sous le terre-plein de la courtine de l'Esplanade, à côté de la poudrière du même nom, tout près de la porte Saint-Louis. Il compte environ 350 m², dont un peu plus de la moitié sont réservés à l'accueil, à l'exposition et à la salle de projection. L'espace résiduel est occupé par les bureaux du personnel, les installations sanitaires et le rangement. En complément aux expositions thématiques²⁷ et aux activités d'animation offertes durant la belle saison, les visiteurs y sont invités à participer à des randonnées guidées sur le pourtour de l'enceinte²⁸. La visite de la poudrière²⁹ est incluse dans les droits d'entrée de même qu'un coup d'œil commenté sur l'Esplanade, à partir du sommet du rempart³⁰. Des petites publications portant sur l'histoire des fortifications, le Parc-de-l'Artillerie et les interventions archéologiques réalisées aux abords des Nouvelles Casernes sont offertes aux visiteurs au comptoir d'accueil à un coût

modique³¹. Enfin, malgré l'exigüité du centre, on y accueille aujourd'hui des groupes scolaires des 2^e et 3^e cycles pour y effectuer des activités en lien avec le lieu historique national et leur curriculum³².

La maquette des fortifications, dans le centre d'initiation, ne représente pas l'ensemble du lieu désigné ni les limites du lieu administré et aucune carte ne communique l'étendue de ceux-ci³³. La plupart des messages contextuels nécessaires à la compréhension de l'objectif de commémoration du lieu sont transmis aux visiteurs dans le cadre de leur passage au centre d'initiation, mais de façon très succincte. La communication des messages est un peu plus élaborée lors des randonnées guidées. Toutefois, le plan de ville orthogonal lié à la fortification de Chaussegros de Léry, par exemple, n'est pas du tout abordé. Notons enfin que, par choix, la communication de la plupart des messages portant sur le casernement et de ceux, non

-
27. Des outils tels une maquette montrant les enceintes successives et une exposition présentant l'histoire des fortifications, les principaux ingénieurs qui ont contribué à leur édification, l'œuvre de lord Dufferin et des pieux de la palissade du major Provost soutiennent le discours du guide ou l'attention du visiteur autonome. De plus, une vidéo d'une reconstitution virtuelle en 3-D et animée du front défensif en 1815 et une petite maquette aident à faire comprendre les principes de la fortification bastionnée.
28. Le centre d'initiation est ouvert tous les jours de la mi-mai à la mi-octobre, environ. Le reste de l'année, il faut réserver pour y accéder. Des droits d'entrée sont exigés. Les randonnées guidées, également tarifées, sont proposées dans les deux langues officielles et durent 90 minutes. L'une des randonnées, offerte plusieurs fois par jour, du début de juin à la fin août, a pour point de départ le kiosque Frontenac, sis sur la terrasse Dufferin. Passant par la contrescarpe et le flanc casematé de la citadelle, elle se termine au centre d'interprétation. L'autre, proposée sur réservation seulement, se rend du centre d'interprétation jusqu'à la côte du Palais, en traversant le Parc-de-l'Artillerie; les droits d'entrée au centre d'initiation sont inclus dans le tarif des randonnées guidées. Des produits exclusifs ont aussi été développés pour des clientèles particulières, les croisiéristes par exemple.
29. Les caractéristiques architecturales et fonctionnelles d'un tel bâtiment, l'histoire de sa construction et les nombreuses autres poudrières du système défensif y sont présentées et une mise en scène donne un aperçu de son aménagement ancien. On y trouve également des explications sur les systèmes de paratonnerre qui ont été utilisés pour protéger ce type d'entrepôt et sur la salle où l'on transvidait la poudre pour préparer les munitions.
30. Ce complément à la visite ne peut être offert que lorsqu'un autre guide est disponible pour s'occuper de l'accueil. En se servant d'éléments du paysage, le guide entretient le visiteur sur les ouvrages avancés qui se trouvaient devant l'Hôtel du Parlement et le rôle du terrain de l'Esplanade. La visite guidée complète (centre, poudrière et complément) dure de trente à quarante minutes.
31. Martin Guay (Parcs Canada), *Les Fortifications de Québec*, Québec, Éditions Continuité, 1998, 24 p. Idem, *Le Parc de l'Artillerie*, Québec, Éditions Continuité, 1999, 24 p. Jacques Guimont et Mario Savard (Parcs Canada), *Autour des Nouvelles Casernes*, Québec, Éditions Continuité, 2002, 40 p.
32. L'activité « Coins et recoins d'un rempart » amène les étudiants à découvrir le centre d'initiation et la poudrière, puis le sommet du mur de défense, où leur sont présentés des artefacts archéologiques. En forfait, la visite se termine au Parc-de-l'Artillerie. L'activité « Le grand jeu » porte sur Québec, ville assiégée.
33. Les limites du lieu désigné n'ont été confirmées par la CLMHC qu'en 2001.
-



**Le centre d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie,
installé dans l'ancienne fonderie de l'Arsenal**
Parcs Canada / X. Bonacorsi

liés aux motifs de la désignation, concernant l'Arsenal de Québec est réservée au Parc-de-l'Artillerie, où se trouvent la plupart des ressources qui y sont associées. L'œuvre de Lord Dufferin est toutefois bien présentée.

Pour sa part, le centre d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie est logé dans l'ancienne fonderie de l'Arsenal, dans la gorge du bastion Saint-Jean. Le public y est attiré,

notamment, par les démonstrations de tir au fusil à la poudre noire, qui ont lieu régulièrement à la petite agora sise au carrefour des rues Saint-Jean et d'Auteuil. Outre le comptoir d'accueil, un vaste espace d'exposition, un petit amphithéâtre, des équipements sanitaires et un vestiaire ont été aménagés au rez-de-chaussée du bâtiment³⁴. Le visiteur qui a payé son droit d'entrée³⁵ peut également accéder, en descendant quelques marches, aux vestiges de la poudrière du bastion Saint-Jean. Dans la mezzanine installée au-dessus, le plan-relief de Québec, protégé dans son écrin de verre, se laisse examiner à loisir. L'exposition du rez-de-chaussée porte sur l'Arsenal, et notamment sur la fonction originale du bâtiment et le travail des femmes dans cette industrie. Les brochures offertes au centre d'initiation de la rue Saint-Louis sont également en vente ici, de même qu'une plaquette sur les travailleurs de l'Arsenal³⁶.

La visite du centre d'interprétation est complétée par celle des terrains et des autres bâtiments du Parc-de-l'Artillerie, qui renseigne particulièrement sur le casernement et l'entreposage. Ainsi, la redoute Dauphine est aujourd'hui utilisée comme centre d'interprétation de la vie militaire. Entièrement accessible au public, l'édifice de quatre étages présente des voûtes impressionnantes, une casemate, une chambrée de soldats français, une cuisine typique du début du XIX^e siècle, une reconstitution du luxueux mess des officiers britanniques vers 1830 et une évocation du salon du surintendant de l'Arsenal. D'autres pièces renferment des expositions thématiques portant sur le

34. Les bureaux administratifs de l'unité de gestion de Québec ont été aménagés dans une annexe située à l'arrière.

35. Le centre est ouvert de 10 h à 17 h, tous les jours, du 1^{er} avril au 9 octobre. Le reste de l'année, on peut y accéder sur réservation. Le droit d'entrée couvre la visite du centre d'interprétation, de la redoute Dauphine et du logis des officiers avec un audioguide.

36. Parcs Canada, *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec 1879-1964*, Ottawa, Parcs Canada, 1980, 46 p. D'autres publications de Parcs Canada sur Québec et les autres lieux historiques nationaux de la région y sont aussi disponibles.

casernement. On y offre également de l'animation costumée et des activités spéciales³⁷. Des spectacles d'animation étaient occasionnellement présentés, à l'extérieur, dans le petit amphithéâtre aménagé dans les années 1970 à l'intérieur des vestiges de l'« éperon » de la redoute. Aujourd'hui, ce sont plutôt des flâneurs qui profitent des gradins...

Le logis des officiers, entouré d'un jardin floral, est maintenant restauré et meublé comme il pouvait apparaître en 1823. Le rez-de-chaussée reconstitue le mode de vie d'un officier anglais et de sa famille grâce à la présence de meubles et d'objets d'époque, dont plusieurs sont authentiques. Pour l'instant, le grenier n'est pas accessible au public. Des personnages costumés animent le lieu. Près du logis, un four à pain a été construit pour rappeler l'utilisation originelle du bâtiment comme boulangerie.

Au Parc-de-l'Artillerie, pas moins d'une demi-douzaine d'activités éducatives adaptées aux élèves de différents groupes d'âge font découvrir différentes facettes du casernement, l'archéologie et l'artillerie. L'entrepôt d'affûts de canon sert régulièrement de lieu d'animation pour les activités de groupe, notamment de la clientèle scolaire. Sa fonction originale est communiquée au moyen des pièces d'artillerie, des munitions et de la reproduction d'une chèvre qui sont disposées à l'extérieur du bâtiment. Celui-ci abrite aussi depuis 2001 l'atelier boutique de l'Économusée de la poupée, en vertu d'une entente renouvelée annuellement.



Le hangar à affûts de canon est utilisé pour des activités d'interprétation offertes à des groupes de visiteurs.
Parcs Canada / X. Bonacorsi

Enfin, la cour de la tenaille des Nouvelles Casernes a été dotée en 2001 de panneaux d'interprétation expliquant son occupation par des dépendances associées au casernement des soldats et des officiers (cuisine, latrines, salle d'ablutions, entrepôt) et par des équipements industriels à l'époque de l'Arsenal. L'espace occupé par la fabrique d'obus aménagée dans la cour intérieure au tout début du XX^e siècle a été restauré et fermé. Comme il n'y a pas d'installations sanitaires à proximité, il est inutilisé pour le moment.

La plupart des messages d'importance historique nationale sont communiqués à travers l'audioguide fourni, en particulier à la borne interactive du plan-relief de Québec, ou dans le cadre de la visite guidée du Parc-de-l'Artillerie³⁸. Des objets archéologiques sont utilisés à des fins d'interprétation, mais ils ne représentent qu'une infime partie des

37. Par exemple, les activités « Divin porto » (adultes) et « La cérémonie du thé » (adultes et adolescents) proposées aux groupes, sur réservation, au mess des officiers.

38. Pour un léger supplément, la visite du centre, des terrains et des bâtiments du parc peut être effectuée en compagnie d'un guide-interprète.

collections existantes. Notamment, les artefacts provenant de la tenaille des Nouvelles Casernes n'ont pas encore été exploités. Pour ce qui est des messages non associés à l'objectif de commémoration, l'œuvre de Dufferin est très peu expliquée, alors que l'Arsenal y tient une place importante.

Certains bâtiments du Parc-de-l'Artillerie sont fréquentés, sur réservation, hors saison et au-delà des heures normales. La redoute Dauphine et, dans une moindre mesure, l'ancienne fonderie de l'Arsenal sont utilisées pour des réunions et surtout des réceptions. Une activité d'interprétation est habituellement incluse dans les forfaits.

L'offre de services du lieu administré des Fortifications-de-Québec est complétée par la tenue d'événements variés, principalement à l'agora de poche sise près de la porte Saint-Jean et à l'Esplanade intra-muros. Des ententes ponctuelles sont conclues avec des organismes tels que le Festival d'été de Québec, la Garde en rouge de la citadelle (Royal 22^e Régiment) et le Carnaval, ce qui permet au lieu historique national d'accentuer sa présence dans le milieu et sa visibilité à tous les niveaux. Il faut noter que les plans de sécurité publique et d'application de la loi en vigueur dans les sites de l'unité de gestion de Québec s'appliquent dans le lieu administré des Fortifications-de-Québec.

Enfin, plusieurs organismes et individus qui n'ont pas d'autorité sur le lieu désigné et avec lesquels l'unité de gestion de Québec n'a pas d'entente participent à divers degrés à la mise en valeur de celui-ci (guides en calèche, chauffeurs de taxi, musées, firmes

privées qui offrent des visites guidées, etc.). L'unité de gestion n'a évidemment aucun contrôle sur les produits offerts par ces « collaborateurs ». Toutefois, certains utilisent le fruit des recherches effectuées par Parcs Canada pour préparer leur discours. D'autres n'hésitent pas à venir, individuellement ou en petits groupes, demander des informations au personnel du site. Enfin, des spécialistes en interprétation de Parcs Canada acceptent avec enthousiasme de participer, comme formateurs, aux programmes de *Techniques de tourisme* offerts par les cégeps Mérici, St. Lawrence et Limoilou. Par exemple, au collège Mérici, un cours de trois heures sur les fortifications de Québec est intégré au programme qui conduit à l'obtention du permis de Guide touristique émis par la Ville de Québec, permis obligatoire pour exercer cette profession à Québec.

La diffusion externe

Le lieu historique national des Fortifications-de-Québec et le Parc-de-l'Artillerie sont dotés chacun d'un site Internet géré par Parcs Canada³⁹. On y présente exclusivement les portions du lieu désigné qui sont administrées par Parcs Canada.

Ces sites communiquent de façon intéressante les messages clés et d'appui à la compréhension des motifs de désignation. Le partage des thématiques y est à peu près le même que dans les lieux réels : le site Internet des Fortifications-de-Québec porte principalement sur l'évolution des ouvrages défensifs, alors que celui du Parc-de-l'Artillerie insiste davantage sur le casernement. Ni l'un ni

39. Le site du Parc-de-l'Artillerie est enregistré sous le nom « Site patrimonial du Parc-de-l'Artillerie ».

l'autre, toutefois, n'explique des messages d'appui tels que ce qui faisait l'importance de Québec à l'époque coloniale et, notamment, son rôle clé dans les communications avec la mère patrie – qui ont justifié sa fortification. Le rôle stratégique du château Saint-Louis, les raisons qui ont motivé le casernement des militaires et les répercussions tant positives que négatives de la présence des fortifications et de la garnison à Québec n'y sont pas davantage traités.

La diffusion externe dans les écoles par le biais des enseignants et de l'offre d'activités intégrées aux programmes d'études scolaires constitue une occasion exceptionnelle pour Parcs Canada de communiquer ses messages patrimoniaux aux jeunes. Les expériences en cours apportent un soutien efficace aux enseignants, notamment dans les cours d'histoire et de géographie. L'activité « Débat avec Lord Dufferin : doit-on conserver ou démolir les vieux murs » se déroule à l'école même. Une autre activité éducative en lien avec le programme scolaire, « À la défense de Québec, Capitale de la Nouvelle-France », est offerte sur Internet⁴⁰.

Parcs Canada vise à obtenir l'appui et la participation du plus grand nombre possible de Canadiens et de Canadiennes à l'amélioration de l'intégrité commémorative. Dans ce contexte, il souhaite rejoindre non seulement les jeunes, mais aussi les « nouveaux citoyens »⁴¹. Toutefois, aucune initiative de diffusion externe du lieu historique national des Fortifications-de-Québec

ne cible actuellement de façon explicite les citoyens et les communautés dits « ethnoculturels ».

5.2 Le visiteur

5.2.1 Les tendances actuelles

La génération des « baby-boomers » vieillit et ses représentants ont commencé à prendre leur retraite. Les données démographiques montrent également que le segment de la population qui croît le plus rapidement est celui des Néo-Canadiens. Sur le plan des attitudes, les consommateurs préféreraient les voyages en groupes plus petits ou les voyages individuels et rechercheraient des expériences plus authentiques⁴². Ils sont plus soucieux de leur sécurité et utilisent de plus en plus l'Internet pour planifier leurs voyages. En outre, la tendance est aux voyages plus courts, mais plus fréquents, et au tourisme lié à des intérêts particuliers tels que « le tourisme santé, le tourisme d'aventure, les vacances éducatives, le tourisme autochtone et culturel ainsi que l'écotourisme »⁴³. Notamment, deux nouveaux créneaux commerciaux se développent au Canada : le tourisme patrimonial et l'apprentissage par la pratique. Ces tendances ne sont sans doute pas étrangères au fait que le Canada a été positionné, dans la campagne de marketing de la Commission canadienne du tourisme, comme un lieu d'exploration et de création de souvenirs personnels⁴⁴.

40. Dédiée aux élèves du 2^e cycle du primaire, elle est maintenant complétée par une activité animée par le « vrai » soldat Vadeboncœur, au Parc-de-l'Artillerie même.

41. Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, p. 12 et 46.

42. Carol Sheedy, *Offrir plus d'expériences mémorables aux visiteurs*, présentation PowerPoint sur le concept d'expérience des visiteurs, Parcs Canada, 2005, p. 6.

43. Office du tourisme et des congrès de Québec (OTCQ), *Plan de développement marketing, stratégies et activités, mise à jour 2005*, Québec, OTCQ, 23 novembre 2004.

44. Carol Sheedy, *op. cit.*

5.2.2 Le contexte touristique régional

Québec et sa région, c'est l'histoire d'un peuple unique sur le continent, fort et fier de ses racines amérindiennes, françaises et britanniques. [Il faut découvrir] le territoire de la grande région de Québec qui comprend la ville de Québec, la Côte-de-Beaupré, l'île d'Orléans, la Jacques-Cartier et Portneuf. [...] En parcourant le Vieux-Québec et ses alentours, les arrondissements historiques de Charlesbourg, de Beauport, de Cap-Rouge, et Wendake, un heureux mélange du passé et du présent s'offre aux visiteurs⁴⁵.

À partir de la terrasse Dufferin, une vue panoramique permet au visiteur de saisir un très vaste paysage et le bien réel positionnement stratégique historique de Québec. On découvre le fleuve Saint-Laurent et le chenal de l'île d'Orléans, la citadelle et le cap Diamant ainsi que la ville de Lévis et la campagne qui s'étend vers la Beauce et Bellechasse.

Dans ce contexte magnifique et hautement chargé de sens trônent la citadelle, les murs de fortification, les portes de ville, le Château Frontenac et la terrasse Dufferin qui font la grande renommée du Vieux-Québec. L'arrondissement historique, proclamé joyau du patrimoine mondial par l'UNESCO en 1985, est un site prestigieux aux plans historique, culturel et patrimonial. Des événements importants y ont mis en scène les populations francophones et anglophones qui s'y sont succédé. Il y subsiste de nombreux vestiges qui témoignent des rôles de comptoir commercial, de port d'entrée, de place forte, de capitale coloniale, de ville

de garnison et de principal siège ecclésiastique qu'a tenus Québec, entre sa fondation et le milieu du XIX^e siècle. Voilà sans doute pourquoi ce secteur est le plus fréquenté de la ville de Québec et l'un des quartiers à caractère historique les plus connus au Canada.

La population de la région de Québec s'élève à 622 000 résidents dont 95 % sont d'expression française. Les Néo-Canadiens y sont beaucoup moins nombreux que dans plusieurs autres agglomérations urbaines du Canada. Desservie par un réseau routier, ferroviaire, fluvial et aérien, capitale et siège de l'Assemblée nationale du Québec, Québec constitue la troisième plus importante destination touristique au Canada⁴⁶.

Au plan touristique, la région de Québec veut être perçue comme une destination unique et authentique, offrant des expériences de calibre international et profitant d'une industrie touristique professionnelle, reconnue pour la qualité et l'intégrité de ses pratiques⁴⁷. Les activités disponibles s'y veulent diversifiées, dynamiques et équilibrées sur son territoire : des lieux d'accueil, des festivals internationaux, deux musées nationaux du Québec, des dizaines de plus petits musées thématiques, des manifestations culturelles, des activités sportives, une trame urbaine unique en Amérique du Nord avec un cachet européen reconnu et de nombreux bâtiments historiques. Le fleuve permet la pratique de diverses activités nautiques. Ce territoire recèle également des centres de ski et de plein air, de nombreuses fermes, des vergers et une importante concentration d'érablières commerciales.

45. OTCQ, « Portrait de la région », *Québec, Ville et région, Guide touristique officiel 2006-2007*, Québec, OTCQ, 2006, p. 8.

46. OTCQ, *Plan de développement marketing de la région touristique de Québec, mise à jour 2005*, p. 2 (source : Statistique Canada, « Le tourisme dans les villes canadiennes » (CITIES), compilation 2002 et 2003).

47. *Ibid.*, p. V.

Des enquêtes réalisées par des magazines bien connus tels *Condé Nast Traveller* et *National Geographic* classent d'ailleurs régulièrement la ville de Québec dans le peloton de tête des destinations internationales. Ainsi, les lecteurs du magazine britannique *Wanderlust* – des voyageurs qui recherchent des destinations originales offrant un intérêt particulier, que ce soit l'aventure douce ou des activités culturelles – viennent de désigner la ville de Québec troisième « meilleure ville au monde »⁴⁸.

Plusieurs lieux historiques nationaux du Canada sont au cœur de l'important marché touristique de l'arrondissement historique de Québec, qui à lui seul constitue déjà un bassin touristique potentiel considérable de clientèles québécoises, canadiennes et étrangères. En 2005, l'achalandage annuel devait se rétablir à un niveau comparable à celui de 2002 et se chiffrer à environ 5,5 millions de touristes⁴⁹, tous les marchés domestique, états-unien et international confondus.

Les lieux historiques nationaux sont des composantes importantes du dynamisme touristique de la région administrative de la Capitale-Nationale du Québec où quelque 13 600 emplois ont été générés⁵⁰ par le tourisme en 2004. Depuis les débuts de la mise en valeur de ces lieux, leurs gestionnaires ont noué des collaborations étroites avec les institutions d'importance et autres intervenants du milieu culturel et touristique tels



**Tour Martello dans le parc
des Champs de bataille nationaux**
Parcs Canada / P. Beaudet

la Ville de Québec, l'Office du Tourisme et des Congrès de Québec (OTCQ), les responsables des grands musées et la Communauté métropolitaine de Québec. Ainsi, le gestionnaire principal participe à la table de concertation sur le tourisme et au conseil d'administration de l'OTCQ depuis plusieurs années. La plupart des lieux historiques sont intégrés aux circuits touristiques thématiques. La présence du lieu historique national des Fortifications-de-Québec rehausse l'attrait historique, patrimonial et culturel de cette importante destination touristique. Il s'intègre présentement à l'industrie touristique par les services qu'il offre, par des actions de publicité et de promotion conjointes, par la participation à des forfaits de visite et par sa collaboration soutenue à des événements et à des activités socioculturelles.

48. Canadian Travel Press, Communiqué de presse affiché le 16 février 2006, CanadaTourisme.com, nouvelles et événements.

49. OTCQ, *Plan de développement marketing [...]*, op. cit., p. 15.

50. Dépliant *Le tourisme en chiffres 2004*, Tourisme Québec, octobre 2005.

5.2.3 La fréquentation du lieu administré du lieu historique national⁵¹

En 2005, la fréquentation totale du lieu administré des Fortifications-de-Québec a été établie à plus de 1,6 million de visites⁵². En excluant le Parc-de-l'Artillerie, le nombre de visiteurs s'estime à 1 588 million, ce qui constitue une baisse de 17 % par rapport au volume déterminé en 2004. Cette diminution s'expliquerait, notamment, par le fait que le secteur de la terrasse Dufferin habituellement le plus achalandé est occupé physiquement par un chantier clôturé. Les fouilles archéologiques qui s'y déroulent ont toutefois incité environ 29 000 visiteurs différents, entre le 20 juin et le 9 octobre 2005, à entrer en contact avec les guides postés en périphérie. Plusieurs d'entre eux ont eu le privilège d'échanger successivement avec deux guides sur le parcours.

En outre, 9 536 personnes ont visité l'exposition présentée au Centre d'initiation aux fortifications en 2005, ce qui représente une légère hausse par rapport à l'année précédente. Près de 61 % de ces visiteurs provenaient de groupes organisés – une augmentation de 3 % – alors que la proportion des visiteurs autonomes diminuait de 4 %. Enfin, le nombre de personnes qui ont effectué une randonnée sur les remparts

en compagnie d'un guide de Parcs Canada a augmenté de 16 % par rapport à 2004, se chiffrant à 2 263. Au total donc, près de 40 800 personnes ont bénéficié des services d'accueil et d'interprétation de Parcs Canada sur le circuit des fortifications en 2005, soit environ 2,6 % du nombre de visites qui y ont été effectuées. La proportion est faible, mais elle a progressé de plus de 25 % par rapport à l'année précédente.

Au Parc-de-l'Artillerie, près de 49 000 visites ont été recensées en 2005, ce qui représente une baisse de la fréquentation de 7 % par rapport à 2004⁵³. Après avoir chuté progressivement d'environ 20 % entre 2000 et 2003, le nombre de visites avait augmenté de 9 % en 2004, grâce à une hausse de la clientèle individuelle et scolaire⁵⁴. Malheureusement, à cause principalement du boycottage des activités parascolaires par le personnel enseignant, l'affluence des groupes scolaires a baissé de 19 % en 2005. Pendant ce temps, la clientèle individuelle continuait d'augmenter, affichant une hausse de 9 %. Par contre, la fréquentation des « autres groupes » a diminué de 12 %. Près de 65 % des visiteurs ont profité du circuit de visite proposé en fréquentant les différents bâtiments, comparativement à 73 % les deux années précédentes. Enfin, 800 visiteurs ont participé à l'une des quatre activités spéciales présentées en 2005.

51. En raison de l'intégration étroite du lieu au tissu urbain et de la multiplicité des points d'accès, il s'avère impossible de tenir un registre précis des entrées au lieu historique national; une méthode complexe d'estimation fondée sur un modèle mathématique a été mise au point il y a une dizaine d'années pour obtenir une évaluation du nombre des visites.

52. Le nombre de visites correspond, en fait, au nombre estimé d'entrées de touristes et d'excursionnistes (non-résidents et résidents de la région de Québec) dans le **lieu administré** des lieux historiques nationaux des Fortifications-de-Québec, des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et du Parc-Montmorency – ces deux derniers lieux se trouvant sur le parcours de la promenade des fortifications – à des fins récréatives, éducatives ou culturelles, et ce, durant les heures d'ouverture, de la mi-mai à la mi-octobre. La circulation piétonnière locale, commerciale et de transit n'a été comptabilisée que si le passage sur le site a été préféré à une alternative hors site. De plus, les rentrées au site effectuées au cours de la même journée n'ont pas été considérées comme de nouvelles visites. « Rapport statistique 2005, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada », Parcs Canada, Marketing et Affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2006, p. 41 et 48.

53. « Rapport statistique 2005, Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Marketing et Affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2006 p. 48.

54. « Rapport statistique 2004, Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2005, p. 46.

D'autre part, il n'est pas interdit aux organismes privés – ils y sont même encouragés – d'inclure dans leurs circuits de visite des secteurs du lieu administré, notamment sur les remparts. Leur clientèle ne fait évidemment pas partie de nos statistiques pour ce qui est de l'utilisation des services personnalisés du lieu administré.

5.2.4 La satisfaction des visiteurs du lieu administré et la compréhension des messages

L'étude sur le profil des visiteurs du lieu historique national des Fortifications-de-Québec effectuée par Parcs Canada en 2000 et 2001 est la plus récente source d'information dont nous disposons sur l'expérience des visiteurs du lieu administré⁵⁵. En général, les répondants se sont dits satisfaits de leur visite. Ils avaient particulièrement apprécié les percées visuelles sur le fleuve de même que l'amabilité et la serviabilité du personnel. Toutefois, la grande majorité ne savait pas qu'il existait un centre d'initiation aux fortifications de Québec et que Parcs Canada offrait la possibilité d'effectuer une visite guidée des murs. Dans une proportion de 68 %, les répondants ont indiqué qu'ils auraient été intéressés par une telle visite. Près des trois quarts auraient aimé disposer d'une carte faisant ressortir les points d'intérêt du lieu historique national. Enfin, seulement 38 % des répondants ont considéré la qualité des

amuseurs publics comme étant très bonne et près de 30 % ont signalé le manque de toilettes et de points d'eau. La situation n'a pas évolué beaucoup depuis cette enquête, si ce n'est relativement à la dernière remarque. En effet, les anciennes vespasiennes situées sous le kiosque Frontenac de la terrasse Dufferin ont été remises en état en 2002.

L'étude réalisée auprès des visiteurs du Parc-de-l'Artillerie en 2002⁵⁶ démontre un taux élevé de participation et de satisfaction à l'égard des activités d'interprétation. Cette participation importante se reflète dans l'évaluation de l'efficacité de la communication des messages. En effet, la majorité des visiteurs ont répondu correctement quant à la véracité des énoncés qui leur ont été soumis⁵⁷. Toutefois, seulement 25 % des visiteurs avaient profité de la visite guidée et 8 %, de la cérémonie du thé – qui a récolté le score de satisfaction le plus bas. Par ailleurs, la grande majorité des répondants se sont dits satisfaits de l'ensemble de leur visite au parc de l'Artillerie. La courtoisie du personnel, la propreté des lieux, le service dans les deux langues officielles et l'accueil ont été très appréciés par la presque totalité des répondants. Par contre, l'évaluation de la qualité des expositions et de l'expérience récréative par les clients satisfaits s'est avérée plus faible. Quant à la signalisation sur le lieu et à la diversité des activités, elles n'ont recueilli qu'une cote élevée de 40 % et moins des répondants satisfaits. D'ailleurs,

55. Alain Rainville, « Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec, Étude sur le profil des visiteurs – 2000, Visiteurs individuels et en groupes organisés », Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, février 2002. À cette époque, la terrasse Dufferin, la promenade des Gouverneurs et le Parc-Montmorency étaient considérés comme des parties du lieu administré du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, alors que le Parc-de-l'Artillerie en était séparé. Au total, 1255 questionnaires ont été complétés.

56. SOM Recherches et Sondages, « Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie, Étude auprès des visiteurs 2002 », Québec, Parcs Canada, juin 2003. N. de répondants : 1334, dont 657 visiteurs autonomes, 543 de groupes organisés et 119 visiteurs dits récréatifs parce qu'ils n'avaient utilisé que le terrain et les aménagements extérieurs.

57. Cette étude a montré que la majorité des répondants avait retenu les énoncés proposés, liés à des messages contextuels. À ce jour, l'efficacité de notre communication des motifs de désignation du lieu historique national (objectif de commémoration) n'a jamais été mesurée de façon systématique tant auprès des visiteurs que des internautes.

19 % des visiteurs qui ont énoncé des commentaires concernant les améliorations à apporter pour rendre la visite plus agréable ont fait état de la signalisation. En outre, si 17 % ne voyaient rien à améliorer, 21 % ont fourni des suggestions liées aux services et aux infrastructures. Parmi les autres attentes exprimées, il faut noter le désir d'une meilleure interaction entre le visiteur et le lieu par le biais d'une augmentation du nombre de guides, de visites guidées et d'interprètes en costumes d'époque.



Une expérience mémorable dans la cuisine
de la redoute Dauphine
Parcs Canada / L. Delisle

5.3 Les fortifications dans la ville

Au cours de leur histoire, les fortifications de Québec ont entretenu une relation étroite avec l'évolution de la ville. Ainsi, alors que l'urbanisme n'est apparu comme discipline professionnelle qu'à la fin du XIX^e siècle, les ingénieurs militaires se mêlaient depuis déjà longtemps de planification urbaine, modelant notamment le réseau de rues des places fortes.

La présence d'une enceinte fortifiée a aussi causé un impact décisif sur l'évolution de la ville, entre autres, parce qu'elle constituait en un sens une barrière à son expansion.

Le développement de la capitale coloniale qu'a été Québec a été conditionné par la présence des ouvrages de défense. Corollairement, lorsqu'on établissait une nouvelle ligne de défense et qu'on l'implantait plus à l'ouest, on visait, outre les considérations d'ordre militaire, à englober les secteurs habités qui avaient débordé de l'ancienne enceinte et à assurer la croissance future de la ville à l'intérieur de l'enceinte neuve. Cette tendance irrésistible de l'évolution urbaine a pris davantage d'importance à mesure que le rôle défensif des dispositifs militaires s'amenuisait, au rythme des progrès techniques qui rendaient ces installations désuètes.

Les premières interventions de conservation parrainées par Lord Dufferin à la fin du siècle dernier ont tenté d'allier les nécessités du développement urbain à celles de la conservation du monument. De nos jours, Parcs Canada vise un objectif similaire en s'efforçant de conserver le caractère de l'ensemble tout en le faisant participer à la dynamique urbaine contemporaine.

5.3.1 L'environnement urbain

Le tissu urbain qui voisine le lieu administré comprend plusieurs bâtiments historiques et ensembles architecturaux qui contribuent à créer cet environnement visuel qui est unique au Vieux-Québec. On peut mentionner, à ce titre, les maisons anciennes des rues Laporte, des Remparts, d'Auteuil et Saint-Denis, dont certains éléments datent du XVIII^e siècle. L'Hôtel-Dieu, la Basilique, l'Hôtel de Ville, le Séminaire, le monastère des Ursulines, le Château Frontenac, le vieux Palais de Justice, le Morrin College, le Manège militaire Les Voltigeurs de Québec, par leur fonction et leur masse, les activités qu'ils génèrent et leur position privilégiée, jouent également un rôle non négligeable dans la vie de la vieille ville et la perception qui en résulte.

Plusieurs ensembles urbains à caractère historique jouent aussi un rôle déterminant dans la perception du système défensif, soit en raison de leur proximité géographique des remparts ou par leur histoire commune à celle des fortifications. En outre, leurs caractéristiques et leurs composantes de même que leur passé récent et leur avenir prévisible sont particulièrement significatifs pour l'élaboration de tout projet concernant des ouvrages et des espaces reliés aux fortifications.

Ainsi, le projet de restructuration de la colline parlementaire réalisé sous l'égide de la Commission de la capitale nationale du Québec constitue une contribution majeure et très positive à l'embellissement de ce secteur. Toutefois, la vue d'ensemble de la courtine de l'Esplanade et une communication in situ plus efficace des principes de la fortification bastionnée ont été sacrifiées au profit de cet aménagement.

Pour sa part, le quartier du Palais s'est métamorphosé radicalement depuis le milieu des années 1980. La transformation de la gare du Palais en gare intermodale, l'aménagement de la Place René-Lévesque, les travaux de réfection et d'embellissement de la rue Saint-Paul et la venue de nombreux restaurants, brasseries, cafés et ateliers de création, conjugués aux nombreuses initiatives privées de rénovation immobilière, ont contribué à modifier en profondeur l'image de ce quartier jadis défavorisé et à y attirer une clientèle de nouveaux résidents et de touristes. Il est à noter que les travaux de réfection du réseau de circulation ont notamment fait disparaître l'ancien tunnel de la rue Saint-Vallier. La mairesse de la Ville de Québec, madame Boucher, s'est proposé d'offrir le réaménagement de l'îlot des Palais en cadeau pour célébrer le 400^e anniversaire de Québec. En plus de favoriser la conservation de ressources et la mise en valeur d'une portion importante du lieu désigné, la

réalisation de ce projet s'inscrirait dans la continuité de la revitalisation du quartier et pourrait contribuer au développement d'un nouveau pôle touristique dans le secteur.

On accède à la haute-ville depuis le quartier du Palais et son voisinage par la côte du Palais, la côte Dinan et la côte de la Potasse. Près de l'endroit où la côte Dinan se joint à la côte du Palais débouchent également la rue des Remparts et la rue de l'Arsenal. L'achalandage et la configuration du carrefour y rendent la circulation dangereuse, particulièrement pour un piéton. La construction d'une passerelle piétonne reliant la tenaille des Nouvelles Casernes et les remparts est souhaitée depuis plusieurs années. Elle aurait pour effet non seulement d'atténuer le problème de sécurité posé par le carrefour, mais aussi de compléter de ce côté la promenade des fortifications. Ce projet n'a pas été retenu pour le 400^e anniversaire de Québec, mais des travaux de requalification urbaine visant à améliorer la sécurité du secteur, à le rendre plus fonctionnel et à l'embellir ont été planifiés.

Situé au pied de l'escarpement que dominent les murs et les batteries installés le long de la rue des Remparts, le quartier du Bassin Louise a également été le sujet d'efforts de revitalisation remarquables depuis les quinze à vingt dernières années. Depuis la rue des Remparts, les promeneurs peuvent accéder à ce quartier par la côte de la Canoterie et la côte piétonne du Colonel-Dambourgès. Les halles du marché du Vieux-Port, la rue Saint-Paul, où se sont installés plusieurs marchands d'antiquités et d'objets d'art, de même que la pittoresque rue Sous-le-Cap constituent les principaux attraits du quartier. Le Centre d'interprétation du Vieux-Port de Québec et le pourtour du bassin Louise font présentement l'objet d'une rénovation majeure pour devenir Espace 400^e, le lieu de référence et de rencontre au cœur des célébrations de 2008.

Le quartier du Vieux-Port a fait l'objet de travaux d'aménagement et d'embellissement considérables depuis une vingtaine d'années. Dans la foulée du réaménagement de la façade portuaire puis de la construction du Musée de la civilisation, de nombreux édifices insalubres et entrepôts désaffectés ont été restaurés ou recyclés, qui abritent aujourd'hui galeries d'art, auberges et hôtels de charme, logements en copropriété, bureaux, restaurants et boutiques. L'École navale des Forces canadiennes s'y est installée en 1995 de même que le Musée naval de Québec. L'Administration portuaire a récemment aménagé un terminal de croisières à la Pointe-à-Carcy. Des travaux de réaménagement sont prévus sur le site dans le cadre des projets du 400^e anniversaire de Québec. De l'autre côté de la rue Dalhousie, l'Auberge Saint-Antoine a mis en valeur les vestiges de la batterie Dauphine qui se trouvent sur sa propriété. Les artefacts archéologiques mis au jour lors des interventions qui s'y sont déroulées ont été mis en vitrine, telles des œuvres d'art, sur les murs intérieurs de l'hôtel.

Berceau de la présence française en Amérique, la Place Royale est au cœur, depuis les années 1970, d'un vaste projet de restauration, de recyclage et de reconstitution. Rayonnant autour de l'église Notre-Dame-des-Victoires, ce secteur, l'un des centres d'attraction majeurs de la vieille ville extramuros, renferme notamment les vestiges de la batterie Royale, qui fut reconstituée en 1977. L'emplacement de l'Habitation de Champlain, retrouvé lors de fouilles archéologiques, a été marqué dans le pavé de la place. L'insertion fort réussie d'un bâtiment contemporain dans la trame ancienne de ce quartier bien entretenu a permis d'accueillir le Centre d'interprétation de Place-Royale. Un funiculaire moderne relie la place Royale et le pittoresque quartier voisin du Petit-Champlain à la terrasse Dufferin.

Bien que Parcs Canada n'ait aucune autorité sur ces ensembles, il est essentiel que le plan directeur des Fortifications en tienne compte puisque leur présence et leur gestion exercent et continueront vraisemblablement d'exercer un impact marquant sur le devenir du lieu historique.

5.3.2 Les partenaires

Pour contribuer positivement à la dynamique urbaine de la ville, la réalisation du mandat de Parcs Canada exige des efforts de concertation avec les autres intervenants du milieu. Parcs Canada a toujours soutenu que ses interventions seront d'autant plus efficaces qu'elles s'appuieront sur une volonté clairement exprimée des intervenants locaux.

Parcs Canada est entourée de partenaires de choix dont elle reconnaît l'importance : ses voisins, les autorités compétentes, les autres intervenants du milieu et le grand public. De nombreux intervenants externes contribuent en effet, chacun avec les outils dont il dispose, à assurer l'avenir du lieu historique et sa pertinence dans la ville d'aujourd'hui et de demain.

Les ministères fédéraux utilisent la *Politique sur les édifices fédéraux du patrimoine* pour assurer la protection de leurs bâtiments historiques et peuvent faire appel à l'expertise de Parcs Canada pour toute question concernant leur patrimoine archéologique⁵⁸. Le ministère de la Défense nationale, notamment, a un comportement exemplaire à cet égard à la Citadelle. La *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* peut aussi les aider à protéger leurs ressources culturelles. Par ailleurs, la Commission des champs de bataille nationaux a pour mandat de conserver et de mettre en valeur le parc des Champs-de-Bataille, dans lequel se trouve une partie du lieu désigné. Enfin, un comité interministériel fédéral s'est entendu,

58. Gouvernement du Canada, *Cadre de la Politique sur le patrimoine archéologique*, 1990.

en 1993, sur un certain nombre de principes fondamentaux pour la préservation de l'arrondissement historique de Québec en tant que site du patrimoine mondial.

Pour sa part, le gouvernement du Québec veille à la protection et à la mise en valeur du patrimoine du lieu désigné localisé à l'extérieur du territoire fédéral en vertu de la *Loi sur les Biens culturels*, par l'intermédiaire du ministère de la Culture et des Communications, mais aussi par le biais de la Commission de la capitale nationale du Québec, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), du Musée de la civilisation et d'ententes avec la Ville de Québec. Le Service de l'aménagement du territoire de la Ville emploie de nombreux experts en patrimoine culturel et s'est doté de multiples outils d'intervention dans les domaines du paysage, de l'architecture, de l'archéologie et de la culture matérielle. Dans ce contexte, les ressources situées sur des propriétés publiques ou dont la modification exige un permis font généralement l'objet d'une attention particulière. La Ville a aussi des ententes-cadres avec divers partenaires, telles la Commission de la capitale nationale et l'Université Laval. Parmi les institutions démocratiques municipales, le comité consultatif du Vieux-Québec – Cap-Blanc – Colline parlementaire, composé de résidents, de commerçants et de représentants de l'industrie touristique, est pour sa part « obligatoirement consulté avant toute modification à la réglementation d'urbanisme et de circulation »⁵⁹. Enfin, l'UNESCO apporte sa contribution à la préservation des valeurs qui ont été reconnues lorsque l'arrondissement historique fut porté au rang de ville du patrimoine mondial.

Les organismes publics ne disposent pas de ressources financières illimitées pour soutenir la préservation du patrimoine. Mais bien que des considérations politiques soient toujours susceptibles d'influencer les perspectives de collaboration entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, la concertation et le partenariat sont dans la mesure du possible les options privilégiées par les intervenants. Le travail du comité de concertation du patrimoine de Québec, créé en 1993 et constitué de représentants de la Ville de Québec, du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de Parcs Canada, en fait foi.

Parmi les nombreux autres intervenants, l'Office du tourisme et des congrès de Québec et le Conseil des monuments et sites du Québec accomplissent, dans des domaines très différents, un travail remarquable qui a un impact sur la conservation et la mise en valeur des fortifications dans leur contexte urbain. Enfin, le Comité des citoyens du Vieux-Québec, qui a pour but de protéger et de mettre en valeur l'arrondissement historique « dans la perspective d'un ensemble urbain vivant et habité »⁶⁰, véhicule les préoccupations et les points de vue des résidents du quartier – qui vivent en fait dans le lieu désigné – auprès des autorités et sur la place publique.

Les interventions de l'ensemble de ces collaborateurs privilégiés, dans le domaine du patrimoine aussi bien que dans celui de l'organisation de la vie urbaine – réglementation, transport, circulation, expérience des visiteurs, maintien des services de proximité dans le Vieux-Québec, gestion du bruit et de la qualité de l'air, etc. – ont et continueront

59. Ville de Québec, « Arrondissement historique de Québec », *Rapport périodique sur l'application de la Convention du patrimoine mondial*, section II, Parcs Canada, 2005.

60. *Ibid.*

d'exercer une influence déterminante sur le lieu historique national des Fortifications-de-Québec et sa gestion. À l'inverse, la présence, la conservation et la mise en valeur des remparts et des autres composantes culturelles du lieu ont un impact sur le milieu de vie, la ville patrimoniale et la ville touristique de Québec. D'où l'intérêt, pour Parcs Canada et les intervenants, de travailler ensemble.

5.3.3 L'impact économique des visiteurs des Fortifications-de-Québec

Le lieu administré du lieu historique national des Fortifications-de-Québec (y compris le Parc-de-l'Artillerie et les lieux administrés des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis et du Parc-Montmorency) a accueilli en 2004 près de 1 614 000 visiteurs de l'extérieur de sa région⁶¹. Ceux-ci ont des dépenses attribuables à leur visite du site estimées à plus de 36,0 M\$. Ces dépenses auraient un impact économique de l'ordre de 16,5 M\$ et contribueraient à la création ou au maintien d'environ 400 emplois (équivalent temps plein). Parcs Canada dépense plus de 2,1 M\$ pour l'opération de ce lieu. Ces dépenses engendrent un impact économique supplémentaire de près de 2,5 M\$ annuellement et participent au maintien ou à la création d'environ 50 emplois (équivalent temps plein)⁶². L'impact économique des visiteurs du lieu historique national est donc substantiel.

61. SOM Recherches et Sondages, *op. cit.*, p. 9 et Alain Rainville, *op. cit.*, p. 2; la région comprend les municipalités incluses dans un rayon de 20 km des Fortifications-de-Québec.

62. Alexandre Germain, « L'impact économique de Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Centre de services du Québec, avril 2006, p. 15.

6. Les objectifs

6.1 Les objectifs stratégiques

Afin de concrétiser son mandat, Parcs Canada a adopté les objectifs stratégiques suivants qui orienteront ses activités au cours des cinq prochaines années⁶³:

- Améliorer le réseau des lieux historiques nationaux, enrichir de manière substantielle le réseau des parcs nationaux et accomplir de solides progrès à l'égard du réseau des aires marines nationales de conservation.
- Maintenir ou améliorer l'état de l'intégrité commémorative ou écologique de chacun des lieux historiques nationaux et des parcs nationaux.
- Sensibiliser davantage le public à l'importance des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation. En favoriser la compréhension, l'appréciation et le sentiment commun d'appartenance.
- Élaborer une stratégie financière à long terme marquée par la stabilité, pour protéger les biens historiques et contemporains.
- Les résultats prévus pour ce qui est de l'intégrité commémorative et de l'expérience du visiteur constituent des priorités permanentes de l'Agence.

6.1.1 Intégrité commémorative

Préserver les ressources patrimoniales

Résultats prévus

- Maintenir ou améliorer l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux et l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada.
- Élaborer une stratégie financière à long terme marquée par la stabilité, pour protéger les biens historiques et contemporains.
- Encourager et appuyer l'intégrité commémorative des lieux nationaux et maintenir ou améliorer l'état des ressources patrimoniales qui ne sont pas gérées par Parcs Canada.

Attentes en matière de rendement

- Faire en sorte que tous les lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada aient un plan directeur à jour approuvé d'ici décembre 2006.
- Améliorer tous les éléments de l'intégrité commémorative ayant obtenu la cote faible.

63. Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2005, figure 3.

-
- Améliorer l'état des autres ressources culturelles gérées par Parcs Canada d'ici mars 2014.
 - Les autres propriétaires de lieux historiques nationaux sont sensibilisés à l'intégrité commémorative et ont accès à l'information sur les meilleures pratiques pour le maintien de cette intégrité.

Favoriser l'appréciation et la compréhension du public

Résultats prévus

- Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants apprécient les lieux historiques nationaux et les autres ressources culturelles, en comprennent l'importance et appuient leur protection.

Attentes en matière de rendement

- Maintenir à 80 % la participation des visiteurs à une activité d'apprentissage ayant un rapport avec le patrimoine naturel ou culturel des lieux historiques nationaux.
- Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 % très satisfaits des programmes de mise en valeur du patrimoine sur place.
- Veiller à ce que 75 % des visiteurs comprennent l'importance des lieux historiques nationaux.
- Les Canadiennes et les Canadiens, les visiteurs et les intervenants appuient activement la protection de l'intégrité des lieux historiques nationaux.

6.1.2 Expérience du visiteur

Offrir des expériences de qualité aux visiteurs

Résultats prévus

- Les visiteurs sont bien accueillis, bénéficient d'une visite sécuritaire et sont satisfaits de la qualité du service reçu dans les lieux historiques nationaux.

Attentes en matière de rendement

- Veiller à ce que 85 % des visiteurs soient satisfaits et 50 % très satisfaits de leur expérience dans un lieu historique national.
- Augmenter au maximum le nombre de visiteurs qui font des expériences inoubliables dans les lieux historiques nationaux.
- Augmenter au maximum la sécurité des visiteurs dans les lieux historiques nationaux.

6.2 Les objectifs définis dans l'énoncé d'intégrité commémorative

6.2.1 Ressources liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les ressources (lieu désigné, paysages et éléments paysagers, bâtiments et ouvrages, sites archéologiques et objets) ne sont pas endommagées ni menacées lorsque :

- Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées.
- Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.

Le lieu désigné

- Pour l'ensemble du lieu désigné, les propriétaires et les gestionnaires de ressources d'importance historique nationale situées à l'extérieur du lieu administré par Parcs Canada, ainsi que leurs partenaires, sont sensibilisés à

l'importance de conserver les valeurs reliées aux ressources culturelles in situ, au paysage et aux objets.

Les ressources culturelles in situ

- Les ressources sont perçues comme appartenant à un ensemble cohérent et signifiant.
- Dans la mesure du possible, la localisation et la nature des vestiges archéologiques sont perceptibles.

Les paysages culturels

- Les éléments qui participent à l'expression des paysages du site sont préservés et les interrelations spatiales et visuelles qui s'établissent entre ces différentes composantes sont sauvegardées.
- Les percées visuelles et les points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu sont préservés, notamment à partir du mur nord-est.
- Les composantes paysagères sont mises en valeur de telle sorte qu'elles contribuent à enrichir le caractère historique des lieux significatifs de la période coloniale.
- Les paysages significatifs sont devenus perceptibles et compréhensibles.

Les collections

- Les pièces d'artillerie in situ sont maintenues en place.

6.2.2 Communication efficace des motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

- L'ensemble de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les visiteurs et les personnes responsables du lieu comprennent les motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

6.2.3 Ressources non liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les ressources (lieu désigné, paysages et éléments paysagers, bâtiments et structures, sites archéologiques, objets) ne sont pas endommagées ou menacées lorsque :

- Les ressources et les valeurs qui s'y rattachent sont respectées.
- Les décisions de gestion reposent sur de l'information sûre et adéquate et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par suite de processus naturels, par exemple l'érosion et la détérioration, à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Les ressources et les valeurs qui leur sont associées ne sont pas perdues, endommagées ou menacées par la présence des humains à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu.
- Les valeurs historiques des ressources sont communiquées aux visiteurs et aux intervenants.



Pièces d'artillerie en place, rue Port-Dauphin
Parcs Canada

6.2.4 Messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national

Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national sont communiqués efficacement au public lorsque :

- Une partie de la mise en valeur du patrimoine fait comprendre les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national et leur présentation ne surpassent pas la mise en valeur et la compréhension de l'importance historique nationale du lieu ou n'y portent pas atteinte.
- Les visiteurs comprennent les messages non liés aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national.
- Les décisions de gestion sont fondées sur des renseignements pertinents et fiables et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

7. Un regard sur l'avenir : les Fortifications-de-Québec vers 2020

Les éléments de vision proposés ici décrivent l'orientation générale à long terme que Parcs Canada a esquissée pour le lieu historique national et qui a été validée lors de la consultation du public. Dans quel état souhaitons-nous voir le lieu au terme d'une période de quinze ans, quels résultats espérons-nous avoir atteints sur les plans de la protection et de la mise en valeur des ressources patrimoniales, des expériences offertes aux visiteurs et de l'appui du public?

Vers 2020, les principales composantes du lieu administré seront stables, les ressources culturelles et le caractère historique du lieu seront préservés et un programme d'entretien périodique des ressources sera en place. Les propriétaires et les gestionnaires des parties du lieu désigné qui ne sont pas administrées par Parcs Canada seront sensibilisés à l'importance de protéger les ressources culturelles dont ils ont la responsabilité. Le public appréciera le lieu historique national, en comprendra l'importance et appuiera sa protection.

Le lieu historique des Fortifications-de-Québec sera alors un lieu de commémoration, de découverte et d'apprentissage qui témoigne efficacement du système défensif de Québec à la période coloniale. Les visiteurs en connaîtront les principales composantes, y compris celles qui sont des lieux historiques nationaux en soi. Ce sera un lieu convivial et sécuritaire faisant preuve de standards élevés en matière d'expérience de visite et de services aux visiteurs. Il sera ouvert à l'année et fréquenté à la hauteur de sa capacité

d'accueil. Le public sera bien informé sur les services offerts. Les visiteurs confirmeront qu'ils y vivent une expérience mémorable et le lieu jouira d'un rayonnement enviable auprès des clientèles externes (activités dans les écoles, visite du site Internet...). Enfin, la mise en valeur du lieu désigné s'appuiera non seulement sur les ressources culturelles administrées par Parcs Canada, mais aussi sur une portion importante de celles qui sont gérées par des tiers.

Dans la grande région de Québec, le lieu sera bien positionné au sein de l'industrie touristique régionale et constituera une composante importante du dynamisme touristique. La collaboration avec les partenaires régionaux permettra de proposer un produit touristique régional, national et international qui bonifie l'offre existante. Le lieu sera reconnu comme une destination de choix dans le circuit des villes du patrimoine mondial. Enfin, le lieu sera géré dans le respect des orientations du gouvernement canadien en ce qui concerne le développement durable et les changements climatiques.

Cet énoncé de vision s'inscrit dans la continuité de l'approche retenue jusqu'ici pour la gestion du lieu, qui est de tirer le meilleur parti des ressources humaines et pécuniaires existantes, d'être à l'affût des occasions de financement qui se présentent et de favoriser les collaborations avec le milieu. Dans le contexte budgétaire actuel, la réduction des écarts importants qui existent entre une telle vision et l'état présent du lieu se fera de façon très progressive, mais soutenue.

8. Les mesures préconisées pour réaliser la vision

8.1 Assurer l'intégrité commémorative

8.1.1 La protection des ressources culturelles du lieu administré

Mesures projetées :

- S'assurer que les décisions de gestion reposent sur des informations sûres et adéquates et sont prises conformément aux principes et à la pratique de la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*⁶⁴.
- Compléter la stabilisation des murs de l'enceinte :
 - Achèvement des travaux de stabilisation du mur de soutènement de la terrasse Dufferin et du programme de recherches archéologiques engendré par ces travaux.
 - Stabilisation du flanc casematé et de la contrescarpe de la citadelle; application de mesures temporaires appropriées dans le cas où les travaux ne pourraient être réalisés à court terme.
- Mettre en œuvre un programme de surveillance et d'entretien périodique :
 - de l'ensemble de l'enceinte fortifiée, qui tient compte des retards pris à cet égard au cours des 10 dernières années, de façon à contrer les menaces de dégradation qui pèsent sur le monument et à ce que le public puisse continuer à en percevoir les valeurs.

- de l'ensemble des bâtiments du lieu administré de façon à pouvoir prévenir les dommages, et au besoin, effectuer les réparations et correctifs nécessaires.

- Développer et mettre en œuvre un plan de gestion des paysages, qui définit les interventions concrètes à effectuer périodiquement pour permettre aux paysages significatifs de demeurer perceptibles et compréhensibles, et pour que les percées visuelles et les points de vue révélateurs de l'importance historique nationale du lieu soient préservés.
- Effectuer les études nécessaires pour bien comprendre l'état de l'escarpement, être en mesure d'en assurer un suivi efficace et apporter au besoin des correctifs à la fois performants et compatibles avec les valeurs du lieu historique.



Les arbres matures, en plus de bloquer des vues significatives, nuisent à la stabilité de l'escarpement.
Parcs Canada

64. Patrimoine canadien, Parcs Canada, « Politique sur la gestion des ressources culturelles », *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, Patrimoine canadien, Ottawa, 1994.

- Examiner, avec la Ville de Québec et avec les propriétaires de la falaise, les mesures à envisager pour assurer la stabilité de celle-ci et la préservation des paysages.
- S'assurer que l'intégrité physique des vestiges archéologiques, qu'ils soient exposés ou enfouis, est protégée en tout temps.
- Développer et mettre en œuvre un plan de lutte contre le vandalisme et inviter les riverains du lieu administré à appuyer l'Agence dans ses efforts.
- Poursuivre la réalisation du programme d'examen des collections entreposées et en réserve; concevoir et mettre en œuvre un plan pour assurer un suivi adéquat de leur état de conservation.
- Sensibiliser les autres propriétaires du lieu désigné et les voisins du lieu administré à l'étendue du lieu désigné et aux valeurs qu'il recèle et rechercher leur collaboration pour la protection des ressources.

À la suite des observations émises en 2004 par le Bureau de la vérificatrice générale concernant le mauvais état dans lequel se trouvent de nombreux lieux historiques nationaux du Canada, l'Agence Parcs Canada a pu obtenir des fonds supplémentaires pour la conservation des ressources patrimoniales dont elle a la garde. Aux Fortifications-de-Québec, une bonne partie de ces ressources additionnelles (4,5 millions de dollars) sera consacrée, au cours des prochaines années, à la stabilisation du mur de soutènement de la terrasse Dufferin. Aussi, la mise en œuvre des autres mesures stratégiques proposées ne pourra se faire que de façon très progressive.

8.1.2 La mise en valeur des ressources culturelles et la communication des messages

La perception du lieu désigné

La perception des ressources du lieu désigné comme appartenant à un ensemble cohérent et signifiant – un des objectifs d'intégrité commémorative – peut être améliorée par les actions d'intervenants externes désireux de contribuer à la mise en valeur du lieu historique national. Toutefois, Parcs Canada a aussi une responsabilité importante à l'égard de l'atteinte de cet objectif.

Mesures projetées :

- Prendre des mesures efficaces afin de révéler au public les composantes du lieu désigné et leur importance historique dans une perspective d'ensemble.
 - Informer le visiteur de l'étendue du lieu désigné et de la localisation de ses composantes dans la ville actuelle; l'encourager à aller visiter également les éléments qui se trouvent à l'extérieur du lieu administré et qui sont accessibles au public.
 - Concevoir des outils de communication (par ex., carte synthèse, colonnes Morris, audiotour) :
 - qui permettent de reconnaître dans la ville le lieu historique national des Fortifications-de-Québec et ses composantes, y compris celles qui sont des lieux historiques en soi;
 - qui indiquent l'objectif de commémoration et la localisation des centres d'interprétation du lieu.

- Public cible : les visiteurs présents sur le site, en particulier ceux qui n'ont pas encore profité des services personnalisés offerts par Parcs Canada dans le lieu, et le public en général.
- Dans le cas d'une carte ou d'un audiotour, en assurer la plus large distribution possible, afin que ces outils puissent devenir des incontournables pour découvrir le système défensif.
- Susciter des échanges accrus entre les propriétaires du lieu désigné afin de cultiver une perception d'ensemble du lieu historique et de favoriser les partenariats en ce sens.

Le lieu administré (Carte 3)

L'Agence Parcs Canada souhaite renforcer, dans le lieu administré, la communication du message d'importance historique nationale lié à la notion de système défensif. Elle désire également favoriser la perception et la compréhension des composantes paysagères, bâties, ethnologiques et archéologiques qui contribuent à enrichir le caractère historique des lieux significatifs de la période coloniale. Afin de poursuivre le travail qui a déjà été amorcé en ce sens, Parcs Canada propose le maintien du concept général de mise en valeur énoncé dans le plan directeur de 1988.

Le concept alors mis de l'avant reprenait essentiellement l'idée de lord Dufferin de créer un circuit piétonnier sur le pourtour de

l'enceinte fortifiée, circuit qui permettrait au promeneur de découvrir, de comprendre et d'apprécier le rôle et la signification historique de Québec en tant que place forte.

Le concept avait été bien accueilli par la population. De plus, les constats et les idées directrices sur lesquels ce concept s'appuyait sont toujours d'actualité. Enfin, les interventions de Parcs Canada, jusqu'à présent, ont favorisé la concrétisation d'un tel circuit. Notons que cet équipement favorisera la perception des valeurs qui ont justifié l'inscription de l'arrondissement historique de Québec sur la liste du patrimoine mondial.

La mise en valeur du Parc-de-l'Artillerie n'avait pas été développée dans le plan directeur de 1988, qui ne concernait pas ce secteur à l'époque. Pour pallier cette déficience, des orientations ont été définies par un groupe de travail multidisciplinaire en 1994⁶⁵. Dans ce plan directeur, la mise en valeur du Parc-de-l'Artillerie s'inscrira dans la continuité de cette réflexion et des actions qui en ont découlé. Elle sera envisagée dans une perspective de complémentarité et d'intégration à l'ensemble des composantes du système défensif, tout en respectant le caractère spécifique et l'essentiel des traits de l'évolution du lieu. Misant à la fois sur l'intégration du parc au circuit piéton des fortifications et sur la spécificité de ses ressources, la mise en valeur continuera de mettre en lumière les fonctions principales du lieu, soit celles de lieu de casernement, de lieu de défense et de lieu de production industrielle.

65. « Orientations de mise en valeur, Parc de l'Artillerie », manuscrit classé, Parcs Canada, Québec, décembre 1994, 21 p.

Les aménagements : le circuit des fortifications

Mesures projetées :

L'ensemble du parcours

- Poursuivre les démarches afin de compléter le circuit piétonnier sur le pourtour de l'enceinte fortifiée.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des paysages (voir la section 8.1.1), afin de dégager la fortification de la végétation excessive qui l'étouffe par endroits et qui nuit à la perception des valeurs patrimoniales.

Le flanc casematé de la citadelle⁶⁶

- Aménager le flanc casematé de la citadelle de façon à permettre la visite de son intérieur dans le cadre de visites guidées.

Le rempart ouest

- Mettre en évidence les différents tracés et équipements (embrasures et plates-formes à canon) de l'époque coloniale. Prendre les mesures appropriées pour signaler efficacement l'emplacement de l'ancien corps de garde situé à l'intersection des rues Saint-Jean et d'Auteuil.



L'emplacement précis des anciennes embrasures, plates-formes à canon et passages des échauguettes est connu par l'archéologie.

Parcs Canada / Les Recherches Arkhis

L'Esplanade

- Poursuivre la location des terrains de l'Esplanade à la Ville de Québec et à la Commission de la capitale nationale du Québec, tout en s'assurant que les utilisations ne mettent pas en péril les ressources patrimoniales dont la présence est connue ou présumée.
- Extra-muros : Rappeler au sol l'emplacement des vestiges des ouvrages avancés. Une telle mise en valeur, même discrète, constituerait un outil puissant d'interprétation du fonctionnement de la fortification bastionnée. Elle est évidemment subordonnée à une entente avec la Commission de la capitale nationale du Québec.

66. Située dans la partie sud du fossé de la courtine Saint-Louis, cette casemate en maçonnerie double aujourd'hui la contrescarpe de la citadelle, face au flanc gauche du bastion Saint-Louis. Construite en 1749 par Chaussegros de Léry, elle s'élevait à l'origine au-devant du flanc droit du bastion de la Glacière, lequel fut démoli en 1828.

*L'emplacement de l'ancienne poterne
Richelieu*

- À moyen terme, entreprendre, conjointement avec la Ville de Québec, une étude de faisabilité d'un projet de création d'une passerelle piétonne au-dessus de la rue Richelieu, qui rétablirait la continuité du tracé de l'enceinte à cet endroit. La création d'un tel lien n'irait pas sans poser de difficultés, lesquelles découlent de la nécessité de créer un aménagement fonctionnel, esthétique et bien intégré à l'environnement urbain, tout en permettant le passage des véhicules de service (ex. camions d'incendie).

La tenaille des Nouvelles Casernes

- À moyen terme, en collaboration avec des partenaires, mettre en valeur la fonderie et l'atelier de finition d'obus.

Porte du Palais et porte Hope

- S'associer étroitement à la Ville de Québec et aux autres partenaires fédéraux et provinciaux pour permettre la concrétisation de travaux de requalification urbaine projetés dans le secteur du carrefour du Palais. L'Hôtel-Dieu et la Ville de Québec sont vivement préoccupés par des enjeux liés à l'amélioration de la circulation aux abords du centre hospitalier et par la sécurité publique. Parcs Canada souhaite que ce projet conserve la proposition d'un lien aérien piéton entre la tenaille des Nouvelles Casernes et la rue des Remparts, puisque celle-ci est liée directement à son objectif de compléter le circuit des fortifications.
- Évoquer la présence de la porte Hope.

*Le mur est de l'enceinte et
le parc Montmorency*

- Maintenir in situ les pièces d'artillerie et affûts de la Grande Batterie.
- Intérieur du parc : les mesures concernant ce secteur seront énoncées dans le plan directeur du lieu historique national du Parc-Montmorency⁶⁷.

*Le secteur de la porte Prescott,
côte de la Montagne*

- Communiquer plus efficacement dans le paysage la continuité de l'enceinte entre la côte de la Montagne et la terrasse Dufferin.

*La terrasse Dufferin et
le jardin des Gouverneurs*

- Les mesures concernant ce secteur seront énoncées dans le plan directeur du lieu historique des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis⁶⁸.

*La contrescarpe de la citadelle et
son accès depuis la terrasse Dufferin*

- Collaborer avec la Ville de Québec à l'implantation de l'escalier et du trottoir qui relie la terrasse Dufferin à la rue Saint-Denis.
- Examiner, avec le propriétaire du glaciaire, des solutions permettant de contrôler la végétation qui s'y est implantée et qui nuit à l'intégrité commémorative des lieux historiques de la Citadelle-de-Québec et des Fortifications-de-Québec.

67. Parcs Canada, Lieu historique national du Canada du Parc-Montmorency, Plan directeur, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2006.

68. Parcs Canada, Lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, Plan directeur, (Ottawa), Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de Parcs Canada, 2006.

Les aménagements : le Parc-de-l'Artillerie

Mesures projetées :

Le champ de parade, le mur de garde et la cour ouest de la redoute Dauphine

- Redonner au champ de parade l'esprit qu'il avait à l'époque coloniale tout en l'intégrant dans un parc urbain.
- Rappeler dans le paysage l'ancienne entrée du parc de l'Artillerie, rue de l'Arsenal.
- Repenser l'aménagement paysager de la cour ouest de la redoute Dauphine.

Le plan d'interprétation

Pour atteindre l'intégrité commémorative, le message qu'il est essentiel de communiquer au public au sujet des Fortifications-de-Québec est son objectif de commémoration. Constitué de deux volets, ce message est plutôt long et il ne faut pas tenir pour acquis qu'il sera compris, et surtout retenu spontanément. En principe, les raisons de la désignation sont transmises verbalement au visiteur aux deux centres d'interprétation, au début de la visite. Toutefois, si ce message n'est pas renforcé en divers endroits et par différents moyens, le visiteur risque fort de l'oublier.

À cause du temps restreint dont il dispose, de l'étendue du site et de la quantité de choses à voir, le visiteur n'a pas vraiment l'occasion d'approfondir les nombreux autres messages, sauf lorsqu'il peut avoir un échange personnel avec un guide sur un aspect particulier.

Mesures projetées :

- Dans le lieu administré, pour que le public sache qu'il se trouve dans le lieu historique national des Fortifications-de-Québec et comprenne les raisons de sa désignation et les valeurs des ressources du lieu :
 - Concevoir et mettre en place des moyens d'interprétation non personnalisés répondant aux besoins et aux intérêts des clientèles visées sur le parcours du circuit piétonnier des fortifications (4,6 km) et dans les espaces extérieurs du Parc-de-l'Artillerie. Des éléments synthèses, essentiels à une compréhension d'ensemble du lieu et de son histoire, devront être intercalés à des endroits stratégiques.
 - Public cible : les visiteurs, en particulier ceux qui ne profiteront pas des services personnalisés offerts par Parcs Canada dans le lieu historique.
- S'assurer que la communication des messages repose sur les résultats d'études fondamentales (historiques, archéologiques, ethnologiques) qui sont pertinentes et à jour.
- Continuer à utiliser abondamment les collections archéologiques et ethnologiques du lieu historique dans le cadre de la mise en valeur.
- Continuer d'offrir des visites guidées sur le circuit des fortifications et y développer, lorsque les ressources le permettront, des visites plus personnalisées en compagnie de personnages tels que Chaussegros de Léry, Lord Dufferin, un soldat de l'époque coloniale, un homme d'affaires du XIX^e siècle, un maçon ou un archéologue; en réponse aux attentes des visiteurs, continuer d'utiliser des personnages

en costumes d'époque et les décors d'époque pour transmettre les messages de commémoration et les valeurs.

Le flanc casematé de la citadelle

- Profiter de la visite de l'intérieur et de l'extérieur du flanc casematé de la citadelle, dans le cadre des randonnées guidées sur les remparts, pour expliquer son évolution architecturale et fonctionnelle, et en particulier le rôle de la casemate dans le fonctionnement du front défensif Saint-Louis – de la Glacière.

Le centre d'initiation aux fortifications

- Améliorer la maquette existante ou développer un nouvel outil pour faire percevoir de façon efficace l'étendue du lieu désigné.
- Revoir l'exposition en fonction de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique.

La fonderie de l'Arsenal (centre d'interprétation du Parc-de-l'Artillerie)

- Améliorer la communication des messages relatifs au travail des femmes à l'Arsenal.

La redoute Dauphine

- À l'intérieur du bâtiment, poursuivre, dans la mesure des moyens financiers disponibles, la réalisation du programme de mise en valeur basé sur les orientations définies en 1994, revues et mises à jour.

Notamment, y communiquer efficacement les messages relatifs au projet de Beaucours et à l'évolution architecturale du bâtiment, et renforcer l'interprétation du casernement aux périodes française et britannique.

Le logis des officiers

- Compléter la mise en valeur du bâtiment en tenant compte des messages à communiquer de même que des attentes et des besoins des visiteurs.
- À l'extérieur, continuer à utiliser le four à pain, qui fait écho à la boulangerie qui occupait le bâtiment avant sa conversion en logis pour les officiers.

Le hangar à affûts de canon

- Afin de mieux évoquer la fonction ancienne du bâtiment, aménager, derrière une des portes du secteur nord, une vitrine mettant en scène l'entreposage de matériel de guerre, visible de l'extérieur lorsque la porte est ouverte.



Le hangar à affûts de canon et ses larges portes
Parcs Canada

La diffusion externe

Les composantes relatives aux Fortifications-de-Québec et au Parc-de-l'Artillerie qui se trouvent sur le site Internet de Parcs Canada méritent d'être améliorées et complétées. La diffusion externe auprès des clientèles scolaires constitue déjà un outil éducatif extraordinaire qu'il faut continuer de développer. Enfin, nous souhaitons commencer à porter une attention particulière aux clientèles ethnoculturelles.

Mesures projetées :

- Préparer un plan de diffusion externe qui prévoit l'utilisation de moyens diversifiés pour rejoindre le public à l'extérieur du lieu historique national (Internet, autres médias électroniques, publications, conférences, participation à des événements, etc.).
- Le site Internet de Parcs Canada :
 - Améliorer les deux composantes (Parc-de-l'Artillerie et Fortifications) du site Internet de Parcs Canada portant sur le lieu afin d'assurer une information plus complète et un meilleur rayonnement du lieu auprès des clientèles qui ne peuvent s'y rendre ou qui veulent préparer leur visite :
 - y rendre perceptible l'ensemble du lieu désigné, y compris ses composantes non administrées par Parcs Canada; communiquer l'objectif de commémoration de façon plus systématique; enrichir certains messages et ajouter ceux qui ne sont pas actuellement communiqués.
- Le milieu scolaire :
 - Consolider notre partenariat avec le milieu scolaire en continuant d'explorer, de développer et de mettre en œuvre des

activités, à l'école et dans Internet, qui à la fois s'intègrent au programme des écoliers et des étudiants et permettent la communication des messages patrimoniaux concernant le lieu historique national à l'extérieur du lieu administré.

- Les Néo-Canadiens et les collectivités ethnoculturelles :
 - Examiner des formes de diffusion externe qui rejoindraient spécifiquement les clientèles ethnoculturelles.

8.2 Offrir au visiteur une expérience mémorable

Explorer les fortifications permet de contempler des paysages spectaculaires et de faire, concrètement et progressivement, la découverte de l'histoire du lieu, des caractéristiques stratégiques du système défensif et des circonstances de sa conservation. Parcourir les remparts de façon autonome ou en compagnie d'un guide... une expérience différente, unique, qui fait appel aux sens, aux émotions et à l'esprit, une expérience physique et spirituelle qui restera gravée dans la mémoire du visiteur.



**La randonnée des fortifications,
une visite guidée inoubliable**
Parcs Canada / E. Kedl

Sur le circuit, au Parc-de-l'Artillerie, entrer en contact avec la composante humaine du système défensif : les militaires, et en particulier le casernement. Découvrir le cadre physique et les objets qui témoignent des activités de ces compagnons d'armes, des conditions distinctes de l'officier et du soldat, et de la présence des femmes et des enfants... Rencontrer des personnages en costumes d'époque, échanger avec eux, s'associer à leurs occupations, s'identifier à eux en participant à l'une des nombreuses activités offertes. Puis se frotter à une tout autre réalité, industrielle celle-là, qui met en scène de vastes bâtiments, des machines, des hommes et de jeunes garçons, mais aussi de nombreuses femmes employées à fabriquer les munitions de l'Arsenal... S'émouvoir, apprendre, réfléchir, grandir, dans des endroits bien entretenus, sûrs et propres, au contact de ressources authentiques et d'un personnel compétent, doué en communication et empressé... Vivre un moment qui répond aux attentes, mais qui réussit néanmoins à étonner... Voilà l'expérience que Parcs Canada souhaite faire vivre aux visiteurs des Fortifications-de-Québec.

L'amélioration de l'expérience du visiteur est au cœur des préoccupations de Parcs Canada. Afin de répondre à leurs besoins, l'Agence souhaite permettre aux visiteurs des aires patrimoniales qu'elle administre de vivre des expériences inoubliables, tout en protégeant ces lieux pour les générations futures⁶⁹. À cette fin, elle veillera à bien planifier et à bien organiser leur visite, à recevoir le public avec du personnel et des équipements adéquats et à ce que l'expérience du visiteur soit évaluée méthodiquement et soit jugée satisfaisante.

8.2.1 La recherche, la planification et la promotion de l'expérience du visiteur⁷⁰

Mesures projetées :

- Continuer de se tenir bien renseigné sur le visiteur actuel et éventuel; notamment, bien connaître le profil des visiteurs et leurs attentes, le contexte touristique et les tendances en ce domaine, la fréquentation et l'utilisation du lieu, l'efficacité des moyens de communication projetés, le niveau de participation aux activités et la problématique de la génération de revenus; utiliser ces données dans la planification de la mise en valeur, de l'offre de services et de la promotion.
- S'appuyer sur les forces des intervenants du milieu pour la planification, la promotion et la mise en place de l'expérience du visiteur.
- Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre d'une vision partagée de l'expérience du visiteur à Québec, ville du patrimoine mondial, de même que de stratégies de mise en marché avec les intervenants en tourisme du milieu.

8.2.2 L'organisation matérielle de la visite

Mesures projetées :

- Communiquer adéquatement les diverses expériences offertes et les paramètres de la visite (horaires, durée, aménagements, méthodes de présentation, prix, services connexes, etc.).

69. Agence Parcs Canada, *Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, p. 12.

70. Des projets pilotes ont été mis en œuvre dans quatre lieux historiques nationaux du Canada en 2004 afin de redéfinir les meilleures pratiques à adopter au plan du marketing des lieux historiques nationaux. Les recommandations qui en découleront seront prises en considération.

- S'assurer que le visiteur repère facilement les points d'accueil, s'oriente dans l'ensemble du lieu administré et bénéficie des services offerts, notamment grâce aux actions suivantes :
 - Concevoir et installer une signalisation uniforme et renouvelée.
 - Maintenir un accueil et des services professionnels, chaleureux, courtois et empressés.
- Continuer d'offrir des produits et des activités diversifiés, conçus pour plusieurs segments de clientèle, en fonction de préférences et de champs d'intérêt différents. Tenir compte de la diversité du public potentiel, y compris des attentes et des besoins des communautés ethno-culturelles.
- Tenir également compte des attentes et des besoins des visiteurs pour ce qui est des paramètres de la visite et de l'achat de souvenirs.
- S'assurer que les aménagements et les activités font l'objet d'une analyse de risques et sont intégrés au plan de sécurité publique et d'application de la loi, et ce, conformément aux orientations nationales.
- Examiner la faisabilité de collaborer avec des partenaires à la mise au point de produits attrayants qui favorisent l'exploration des ressources du lieu désigné qui sont situées à l'extérieur du lieu administré.
- Favoriser le recours à des partenaires dont les valeurs sont compatibles avec celles de Parcs Canada.



**La cérémonie du thé, au mess
des officiers de la redoute Dauphine
Parcs Canada**

8.2.3 L'excellence du service

Mesures projetées :

Dans les limites des ressources financières disponibles :

- Fournir un nombre suffisant de guides-interprètes compétents et bons communicateurs et les outils appropriés pour la communication des messages et les relations avec le public.
- Appuyer le discours des guides et les outils d'interprétation sur l'excellence, tant au plan de la recherche que de la qualité d'exécution.
- Veiller à ce que les équipements contemporains qui soutiennent l'expérience du visiteur soient en bon état.

8.2.4 L'atteinte de résultats

Mesures projetées :

- Évaluer le niveau de satisfaction des visiteurs, la compréhension des messages communiqués et l'offre de services⁷¹.
- Faire les ajustements requis pour que les visiteurs du lieu y vivent une expérience significative et mémorable.

71. Parcs Canada est en train d'élaborer un cadre de mesure du rendement des expériences offertes aux visiteurs.

9. Mise en œuvre et participation du public

Le lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec est vaste et ses ressources culturelles sont distribuées sur un territoire dont la propriété relève de nombreux intervenants. L'Agence Parcs Canada peut agir directement sur les ressources culturelles qu'elle administre et, en tant qu'organisme voué à la conservation, elle s'engage à donner l'exemple en ce qui concerne les ressources qui sont sous sa responsabilité. Elle s'efforcera aussi d'appuyer les autres propriétaires dans leurs efforts pour conserver les ressources culturelles qui leur appartiennent et pour diffuser les messages de commémoration.

Les mesures de gestion les plus importantes décrites dans ce plan directeur ont pour but d'assurer l'intégrité commémorative du lieu historique national des Fortifications-de-Québec. Ces mesures, combinées à d'autres, permettront aussi d'améliorer la qualité de l'expérience de visite au lieu. La mise en œuvre des mesures de gestion retenues requerra des ressources financières substantielles et se fera donc de façon très progressive. L'appui financier de partenaires et de collaborateurs partageant les valeurs et la vision de Parcs Canada à l'égard du devenir du lieu pourrait accélérer la réalisation du plan.

Au cours des cinq prochaines années, l'unité de gestion de Québec, responsable de l'administration du lieu, mettra en œuvre, à partir de ses propres budgets ou encore par le biais de partenariats, quelques mesures prioritaires rattachées à l'objectif d'assurer l'intégrité commémorative du lieu. Ces mesures sont les suivantes.

9.1 La mise en œuvre

9.1.1 La protection des ressources

- Compléter la stabilisation du mur de soutènement de la terrasse Dufferin et la réalisation du programme de recherches archéologiques engendré par ces travaux.
- Appliquer des mesures temporaires de protection au flanc casematé et à la contrescarpe de la citadelle étant donné que les travaux de stabilisation ne pourront être réalisés à court terme.
- Effectuer les interventions de protection urgentes qui nécessitent peu de ressources.
- Mettre en œuvre un programme de surveillance et d'entretien périodique de l'ensemble de l'enceinte fortifiée et des bâtiments du lieu administré.
- Commencer les études nécessaires pour bien comprendre l'état de l'escarpement.
- Examiner, avec la Ville de Québec et avec les propriétaires de la falaise, les mesures à envisager pour assurer la stabilité de celle-ci et la préservation des paysages.
- Développer et commencer la mise en œuvre d'un plan de gestion des paysages.
- Développer et mettre en œuvre un plan de lutte contre le vandalisme.
- S'assurer que l'intégrité physique des vestiges archéologiques, qu'ils soient exposés ou enfouis, est protégée en tout temps.

- Poursuivre la réalisation du programme d'examen des collections.
- Rechercher la collaboration des autres propriétaires du lieu désigné et des voisins du lieu administré pour la protection des ressources.
- S'assurer que les décisions de gestion reposent sur des informations sûres et adéquates et respectent la *Politique sur la gestion des ressources culturelles*.

9.1.2 La mise en valeur

- Informer le visiteur de l'étendue du lieu désigné.
- Concevoir des outils de communication pour indiquer où se trouvent les composantes du lieu et les centres d'interprétation et mieux diffuser l'objectif de commémoration.
- Susciter des échanges accrus entre les propriétaires du lieu désigné afin de cultiver une perception d'ensemble du lieu historique de favoriser les partenariats en ce sens.
- Poursuivre les démarches afin de compléter le circuit piétonnier sur le pourtour de l'enceinte fortifiée.
- Élaborer et commencer la mise en œuvre d'un plan de gestion des paysages (cf. protection).
- Aménager le flanc casematé de la Citadelle de façon à permettre la visite de son intérieur dans le cadre de visites guidées.
- Poursuivre la location des terrains de l'Esplanade à la Ville de Québec et à la Commission de la capitale nationale du Québec. Sous réserve d'un accord avec cette dernière, rappeler au sol l'emplacement des vestiges des ouvrages avancés à l'extérieur des murs.
- Évoquer la présence de la porte Hope.
- Maintenir in situ les pièces d'artillerie et, à court terme, y appliquer le traitement de protection requis.
- Collaborer avec la Ville de Québec à l'implantation de l'escalier et du trottoir qui relie la terrasse Dufferin à la rue Saint-Denis.
- Examiner, avec le propriétaire du glaci, des solutions permettant de contrôler la végétation qui nuit à l'intégrité commémorative.
- Concevoir et mettre en place des moyens d'interprétation non personnalisés répondant aux besoins et aux intérêts des clientèles visées tout au long du parcours des fortifications y compris au Parc-de-l'Artillerie.
- S'assurer que la communication des messages repose sur les résultats d'études fondamentales (historiques, archéologiques, ethnologiques) qui sont pertinentes et à jour.
- Continuer à utiliser abondamment les collections archéologiques et ethnologiques du lieu historique dans le cadre de la mise en valeur.



Verrerie de table utilisée par des militaires logeant dans les Nouvelles Casernes
Parcs Canada / J. Beardsell

- Maintenir la visite de l'intérieur et de l'extérieur du flanc casematé de la Citadelle et y expliquer l'évolution architecturale et fonctionnelle de cet ouvrage.
- Au centre d'initiation aux fortifications, améliorer la maquette existante ou développer un nouvel outil pour faire percevoir de façon efficace l'étendue du lieu désigné.
- Revoir l'exposition en fonction de l'énoncé d'intégrité commémorative du lieu historique.
- Améliorer la communication des messages relatifs au travail des femmes à l'Arsenal.
- Poursuivre la réalisation du programme de mise en valeur de la redoute Dauphine dans la mesure des moyens financiers disponibles.
- Continuer à utiliser à des fins d'interprétation le four à pain situé à l'extérieur du logis des officiers.
- Commencer la préparation d'un plan de diffusion externe; ajuster le contenu du site Internet; poursuivre notre partenariat avec le milieu scolaire; explorer des moyens de rejoindre les clientèles ethnoculturelles.

9.1.3 L'expérience du visiteur

Les mesures reliées à l'expérience du visiteur seront appliquées au cours des cinq prochaines années dans la foulée des progrès qui seront réalisés dans ce champ actuellement en plein développement. En particulier, Parcs Canada prévoit :

- Effectuer les études qui sont réalisées périodiquement dans le cadre du Programme d'information sur les visiteurs.
- Évaluer l'efficacité de la transmission des messages.
- Promouvoir, en qualité de gardien des fortifications de Québec, la collaboration des intervenants du milieu afin d'assurer

le plein rayonnement de Québec en tant que ville du patrimoine mondial.

- Réaliser les analyses de risques requises et les intégrer au plan de sécurité publique et d'application de la loi.

Afin de réaliser la vision, l'application de plusieurs des mesures énoncées précédemment se poursuivra au-delà des cinq prochaines années.

La mise en œuvre des mesures du plan directeur qui ne figurent pas dans cette liste doit être envisagée sur un horizon qui dépasse ces cinq années, soit lorsque les ressources financières requises seront disponibles ou que les circonstances le permettront.

9.2 La participation du public

Ce plan directeur a été élaboré en tenant compte des opinions du public qui a eu l'occasion de l'évaluer et d'exprimer son point de vue dans le cadre du processus de planification. La publication du plan directeur ne marque pas la fin des consultations publiques, mais plutôt la poursuite d'un dialogue suivi avec la collectivité, les groupes d'intérêts, les entreprises, les ministères et les organismes gouvernementaux. C'est au directeur de l'unité de gestion de Québec qu'il incombe d'assurer le suivi de la mise en œuvre du plan directeur et de rendre compte au public du travail accompli. En fonction de l'intérêt manifesté par le public, le directeur déterminera l'ampleur et la forme que prendra son rapport sur les résultats accomplis. Le plan d'affaires de l'unité de gestion énoncera la stratégie de mise en œuvre des mesures de gestion et déterminera l'affectation des ressources en conformité avec les priorités établies dans ce plan directeur. Le rapport annuel sur le plan d'affaires évaluera les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Le rapport national sur l'état des aires patrimoniales protégées donnera une vue d'ensemble de l'état du réseau et des résultats de la planification de gestion pour le lieu historique national des Fortifications-de-Québec.

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) exige que les plans directeurs soient examinés tous les cinq ans et que les propositions de changement soient soumises au Parlement. Un examen quinquennal du plan directeur, mené à l'interne, déterminera si ce plan demeure convenable ou s'il faut associer le public à un nouvel examen approfondi.

10. Sommaire de l'évaluation environnementale

10.1 Contexte

Le présent examen environnemental stratégique du plan directeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec s'appuie sur la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, des plans et des programmes*.

Le plan directeur expose les objectifs et mesures de gestion en matière de protection, de mise en valeur, de gestion et d'exploitation du lieu historique. Il fournit le cadre de la planification subséquente des affaires et du travail. Il doit servir de guide pour trouver l'équilibre entre l'utilisation du territoire et la préservation du patrimoine, tant culturel que naturel.

L'évaluation environnementale stratégique, quant à elle, vise à intégrer les considérations environnementales à l'élaboration des politiques publiques. Son but est d'identifier et d'évaluer, à un niveau stratégique, les principaux enjeux environnementaux inhérents au concept de mise en valeur du lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec.

10.2 Approche méthodologique

L'approche méthodologique adoptée pour cette évaluation environnementale stratégique du plan s'effectue en plusieurs étapes. La conformité du plan par rapport aux lois, politiques et directives est le premier jalon. En second lieu, la thématique du lieu historique national, les objectifs et les mesures de gestion permettant d'atteindre ou de maintenir l'intégrité commémorative sont présentés. Par la suite, la portée de l'évaluation ainsi

que les sources d'agression sont identifiées. En dernier lieu, l'évaluation fait état des mesures d'atténuation stratégiques ainsi que l'évaluation des impacts résiduels.

10.3 Portée

Cette évaluation environnementale stratégique est fondée sur la documentation existante ainsi que sur les avis de divers spécialistes de la gestion des ressources naturelles et culturelles.

Le plan directeur traite surtout du lieu administré par Parcs Canada et peu des autres ressources identifiées dans le lieu désigné. Étant donné que les mesures de gestion proposées touchent plus précisément le lieu administré, l'évaluation couvre principalement cette portion du lieu. Le lieu désigné fait référence à toutes les ressources directement liées aux motifs qui justifient la désignation à titre de lieu historique national. Dans le cas des Fortifications-de-Québec, le lieu désigné s'étend sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, dans les villes de Québec et de Lévis. Il réunit toutes les composantes du système défensif de Québec à l'époque coloniale. Ainsi, à Québec, le lieu couvre la presque totalité de l'arrondissement historique et plusieurs autres sites tant dans la haute-ville que dans la basse-ville : sur les plaines d'Abraham, entre celles-ci et la rivière Saint-Charles, à Limoilou et dans l'arrondissement de Beauport, le long du Saint-Laurent, jusqu'à la rivière Montmorency. À Lévis, le lieu inclut notamment une bande de terrain disposée en arc de cercle entre le boulevard de la Rive-Sud et le fleuve, dans l'arrondissement Desjardins. Le lieu désigné comprend plusieurs éléments du paysage, des bâtiments, des ouvrages défensifs et

des aménagements à vocation militaire et industrielle, un très grand nombre de vestiges archéologiques visibles et enfouis, de même qu'une riche collection d'objets.

Le lieu administré par Parcs Canada correspond davantage à la portée de l'évaluation environnementale. Il comprend les remparts qui ceignent le Vieux-Québec, la poudrière et les terrains de l'Esplanade de part et d'autre du mur, le Parc-de-l'Artillerie, la portion des remparts associée au lieu historique national du Parc-Montmorency, le mur de front de la terrasse Dufferin, même à l'intérieur du lieu désigné du lieu historique national des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, les propriétés de Parcs Canada dans la falaise et à l'est de la Place George-V, ainsi que le flanc casematé, la contrescarpe et l'entrée en serpent de la citadelle, bien qu'ils fassent partie du lieu désigné du lieu historique national de la Citadelle-de-Québec.

La portée temporelle de l'évaluation est fonction de la vision du plan directeur. Selon les directives, le plan, qui doit être révisé tous les cinq ans, s'inscrit dans une vision développée pour un horizon de 15 ans.

10.4 Conformité aux politiques

Le plan directeur de ce lieu respecte l'ensemble des lois, politiques et directives afférentes à Parcs Canada telles que la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et celles qui sont publiées dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*. De plus, il ne contrevient pas aux orientations du gouvernement en matière d'environnement pour ce qui est du développement durable et des changements climatiques. Les aménagements et les activités proposés dans le lieu administré par Parcs Canada ne compromettent pas l'intégrité commémorative ni la connaissance et l'appréciation du patrimoine. Au contraire, ils fournissent dans l'ensemble un appui au mandat de Parcs Canada.

10.5 Sources d'impact et atténuation

La présente évaluation environnementale tente de déterminer les sources d'agression ou de menace, les agents stressants actuels et potentiels ainsi que leurs principales provenances.

L'évaluation environnementale établit qu'il existe quelques sources d'agression ayant de faibles conséquences sur les ressources culturelles et naturelles. La réalisation de travaux inadéquats ou d'accidents lors d'opérations d'entretien peut entraîner la détérioration des ressources. Cependant, les travaux sont généralement réalisés par les employés de Parcs Canada ou sous leur supervision. Or, le personnel est sensibilisé à la nécessité de préserver l'intégrité commémorative et l'environnement, réduisant ainsi les risques d'actions inappropriées. Les activités réalisées sur les sites ont dans l'ensemble des effets positifs puisqu'elles transmettent les messages associés à l'intégrité commémorative. Par contre, certaines activités populaires – telles que les festivals et les Fêtes de la Nouvelle-France – qui ont lieu sur ou à la limite des sites occasionnent des impacts négatifs à cause de leur achalandage. De plus, le vandalisme, le vélo, la planche à roulettes qui sont des activités illégales ou non permises engendrent une dégradation des aménagements, des vestiges et des infrastructures.

Une autre source de stress provient de l'action des fondants à neige et des polluants dégagés par le trafic intense du secteur du Vieux-Québec. L'importance de ces impacts sur les ressources du lieu est toutefois mal connue.

Les mesures de gestion proposées dans le plan directeur ont généralement un impact positif ou permettent d'atténuer les effets négatifs de certaines activités. De façon générale, elles favorisent une amélioration de l'intégrité commémorative.

Cette évaluation environnementale stratégique propose quelques mesures d'atténuation pour la protection des ressources culturelles et naturelles de ce site notamment :

- Évaluer l'état de l'intégrité commémorative et la capacité d'accueil des sites avant de mettre en place des mesures de gestion et des activités qui permettraient d'accroître l'accessibilité ou modifieraient l'utilisation des divers secteurs du lieu.
- Promouvoir, auprès des organismes impliqués dans la protection des ressources culturelles et naturelles, des intervenants touristiques et de la Ville de Québec, la réduction de l'utilisation de l'automobile à l'intérieur des fortifications tel que le proposait le plan directeur de 1988. Cette mesure permettrait de réduire l'impact des fondants à neige, des polluants atmosphériques et, par le fait même, des gaz à effet de serre sur l'ensemble du lieu.
- Réaliser une saine gestion de la végétation dans le cadre de la préservation des paysages culturels afin d'éviter des problèmes d'érosion et la perte d'espèces.
- Éviter l'utilisation de pesticide pour la gestion de la végétation ou le contrôle d'insectes nuisibles.
- Évaluer, en collaboration avec les partenaires, les moyens d'améliorer la gestion environnementale des opérations et des activités du lieu administré. Parcs Canada devrait promouvoir les mesures qui seront mises en place auprès des organismes gestionnaires des autres ressources du lieu désigné.

10.6 Impacts résiduels

Globalement, les mesures de gestion prévues dans le plan directeur ainsi que les mesures d'atténuation proposées contribuent à réduire les effets des agents stressants. Ces mesures soutiennent l'atteinte de l'intégrité commémorative du lieu. Cependant, les impacts cumulatifs sont surtout liés à l'accroissement potentiel de l'achalandage du site (amélioration de la qualité d'expérience de visite) et à l'utilisation de fondants à neige. Parcs Canada devra évaluer l'intégrité du lieu administré et mettre en place un suivi de l'état de santé des infrastructures et des aménagements.

10.7 Conclusion

Selon les résultats de cette évaluation environnementale stratégique et sur la base des renseignements disponibles, la vision d'avenir retenue pour le lieu historique national des Fortifications-de-Québec, et en particulier pour le lieu administré par Parcs Canada, est acceptable, tant sur le plan environnemental que sur le plan patrimonial. Dans l'ensemble, les objectifs et les mesures de gestion qui sont présentés dans le plan directeur appuient le mandat et les politiques de gestion de Parcs Canada.

Une évaluation environnementale du ou des divers projets découlant de la mise en application des mesures proposées devra être faite, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ou des directives et des politiques d'Environnement Canada et de Parcs Canada.

Études, rapports de recherche et autres ouvrages de référence

CanadaTourisme.com, nouvelles et événements.

Dépliant *Le tourisme en chiffres 2004*, Tourisme Québec, octobre 2005.

Environnement Canada, Service canadien des parcs, *Lieu historique national Les Fortifications de Québec : Plan directeur*, ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1988, 75 pages.

Germain, Alexandre, « L'impact économique de Parcs Canada au Québec », Parcs Canada, Centre de services du Québec, avril 2006.

Gouvernement du Canada, *Cadre de la Politique sur le patrimoine archéologique*, 1990.

Guimont, Jacques et Mario Savard (Parcs Canada), *Autour des Nouvelles Casernes*, Québec, Éditions Continuité, 2002, 40 pages.

Guay, Martin (Parcs Canada), *Le Parc de l'Artillerie*, Québec, Éditions Continuité, 1999, 24 pages.

Guay, Martin (Parcs Canada), *Les Fortifications de Québec*, Québec, Éditions Continuité, 1998, 24 pages.

L'Anglais, Paul-Gaston *et al.*, « Lieu historique national des Fortifications-de-Québec, Inventaires des ressources culturelles », Parcs Canada, Centre de services du Québec, 2001, 306 pages.

Office du tourisme et des congrès de Québec (OTCQ), *Plan de développement marketing, stratégies et activités, mise à jour 2005*, Québec, OTCQ, 23 novembre 2004.

OTCQ, « Portrait de la région », *Québec, Ville et région, Guide touristique officiel 2006-2007*, Québec, OTCQ, 2006, 128 pages.

Parcs Canada, *Agence Parcs Canada, Plan d'entreprise 2005-2006 à 2009-2010*, Sa Majesté la reine du Canada représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2005, 93 pages.

Parcs Canada, « Description et protection des ressources biophysiques, site des fortifications de Québec », Québec, région du Québec, 1979, 108 pages.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national de la Citadelle-de-Québec (Québec, Québec) », Québec, 2006, 23 pages et annexes.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national des Forts-de-Lévis (Lévis, Québec) », Québec, 2002, 28 pages et annexes.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec (Québec, Québec) », Québec, 2004, 37 pages et annexes.

Parcs Canada, « Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique national du Canada des Forts-et-Châteaux-Saint-Louis (Québec, Québec) », Québec, 2004, 21 pages et annexes.

Parcs Canada, *Guide de rédaction des énoncés d'intégrité commémorative*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2002, 21 pages et annexes (lignes directrices).

Parcs Canada, « Guide pour l'élaboration des plans directeurs à Parcs Canada », décembre 2000, 127 pages.

Parcs Canada, *Les travailleurs de l'Arsenal de Québec 1879-1964*, Ottawa, Parcs Canada, 1980, 46 pages.

Parcs Canada, *Lieu historique national du Canada du Parc-Montmorency, Plan directeur*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, représentée par le Directeur général de Parcs Canada, 2006.

Parcs Canada, « Orientations de mise en valeur, Parc de l'Artillerie », manuscrit classé, Québec, décembre 1994, 21 pages.

Parcs Canada, *Plan du réseau des lieux historiques nationaux du Canada*, Sa Majesté la reine du chef du Canada, 2000, 60 pages et annexes.

Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada*, ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1994, 127 pages.

Patrimoine canadien, Parcs Canada, *Rapport sur l'état des parcs de 1997*, ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1998, 211 pages.

Rainville, Alain, « Lieu historique national du Canada des Fortifications-de-Québec, Étude sur le profil des visiteurs – 2000, Visiteurs individuels et en groupes organisés », Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, février 2002.

« Rapport statistique 2004, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada », Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2005.

« Rapport statistique 2005, Parcs Canada au Québec : Fréquentation et utilisation des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux du Canada », Parcs Canada, Marketing et affaires du programme, Centre de services du Québec, mai 2006.

Sheedy, Carol, *Offrir plus d'expériences mémorables aux visiteurs*, présentation PowerPoint sur le concept d'expérience des visiteurs, Parcs Canada, 2005.

Site Internet de Parcs Canada.

SOM, « Estimation de la fréquentation du lieu historique national des Fortifications-de-Québec, Rapport technique : Méthodologie d'estimation pour l'année 2004 et les suivantes », Québec, Parcs Canada, avril 2005.

SOM Recherches et Sondages, « Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie, Étude auprès des visiteurs 2002 », Québec, Parcs Canada, juin 2003.

Thériault, H. et C. Harvey, « Description et protection des ressources biophysiques, Site des fortifications de Québec », Parcs Canada, région de Québec, Service de la conservation des ressources naturelles, Québec, 1979, 89 pages.

Ville de Québec, « Arrondissement historique de Québec », *Rapport périodique sur l'application de la Convention du patrimoine mondial*, section II, Parcs Canada, 2005.

Ville de Québec (CDÉU), *Évaluation et mise en valeur des perspectives visuelles sur les fortifications et le Vieux-Québec*, Québec, Ville de Québec, octobre 2000.

Ville de Québec, *Plan stratégique de la Ville de Québec 2004-2008 : Une vision pour Québec*, L'avenir maintenant!, Québec, Ville de Québec, mai 2004.

Ville de Québec (Arrondissement de La Cité), *Portrait : Arrondissement de La Cité*, Québec, Ville de Québec, mars 2006.

Ville de Québec (Service de l'aménagement du territoire, division de l'urbanisme), *Plan directeur d'aménagement et de développement*, Québec, Ville de Québec, mai 2005.

Ville de Québec (Arrondissement de La Cité), *Plan directeur du quartier Vieux-Québec : Constat*, Québec, Ville de Québec, novembre 2005.

Comité de planification

Odette Allaire, gestionnaire, Marketing et relations extérieures, Unité de gestion de Québec

Michel Barry, chargé de mise en valeur, Mise en valeur des aires patrimoniales, Centre de services du Québec

Jeannot Bélanger, restaurateur, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Denis Belleau, chef, Services techniques, Unité de gestion de Québec

Luc Bérard, architecte du paysage, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Québec

Marie-Josée Bissonnette, gestionnaire, Mise en valeur, planification et marketing, Unité de gestion de Québec

Louise Boudreau, agente de coordination, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec

Michel Carrier, chef, Service de conservation et protection, Unité de gestion de Québec

Simon Courcy, conservateur, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Jean Desautels, directeur, Unité de gestion de Québec

André Charbonneau, historien, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Benoît Charest, adjoint, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec

Steve Derome, agent de commercialisation, Unité de gestion de Québec

Solange Dion, conseillère en recherche et planification marketing, Marketing et Affaires du programme, Centre de services du Québec

Robert Gauvin, archéologue, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Monique Élie, planificatrice, lieux historiques nationaux, Planification, Centre de services du Québec

Diane LeBrun, gestionnaire des collections, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Jacques Major, conseiller en communications, Planification, Centre de services du Québec

Kateri Morin, restauratrice, Patrimoine culturel, Centre de services du Québec

Nicole Ouellet, gestionnaire, Sites de la Rive-Nord, Unité de gestion de Québec

Pierre Paré, architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Québec

Caroline Roy, adjointe, Service à la clientèle, Unité de gestion de Québec

Jean-Benoît Saint-Laurent, architecte, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Québec

Évaluation environnementale

Benoît Roberge, scientifique des écosystèmes, Unité de gestion de Québec

Soutien technique

Claire Beaudoin, adjointe administrative, Planification, Centre de services du Québec

Anne Desgagné, infographiste, Mise en valeur des aires patrimoniales, Centre de services du Québec

Christiane Hébert, designer-graphiste, Mise en valeur des aires patrimoniales, Centre de services du Québec

